

INFORMATION JEUNESSE DE FRANCHE-COMTÉ

L'EST RÉPUBLICAIN

OCTOBRE 91

MÉTIERS, LOISIRS, LOGEMENTS, ANNONCES, INFOS...



MÉTIERS -

TRANSPORTS

Un secteur encore croissant et en pleine mutation pour une palette d'activités très diversifiées.

Page 11

CULTURE-

SPECTACLE

TOPO vous livre en 3 pages les grands rendez-vous d'octobre, novembre.

Page 16

RÉGION

LYCÉES

Tout savoir sur les délégués... la réponse à vos questions.

Page 20

ANTÉ

ALCOOL

Volant et sorties nocturnes, trois ingrédients explosifs! Le point de vue de la Mutualité.

Page 9

FAMILLE -

SÉCURITÉ

Michel Bretagnol, président de l'Association des familles, victimes des accidents de la circulation, répond à l'URAF.

Page 8

JEUNESSE ET SPORTS



Supplément de L'Est Républicain du 15 octobre 1991

Violente Amérique douce France?

Selon le senateur américain Joseph Bi-den, l'année 1991 devrait atteindre un "necord de carnage" aux États-Unis. Le pays comptabiliserait près de 24,000 meartres, soit près d'un Amèricain sur 10,000 serait assassiné dans l'année. On peut dire avec certitude que près de 200,000 Américains ont perdu la vie en dix uns par agression criminelle. Un nombre cinq fois plus elevé que celui des Américains tués pendant toute la guerre du Vietnam

Cette réalité est désormais connue de très nombreux Français, même si les chiffres ne sont pas connus en détail.

L'Amérique est violente, dangereuse. On en connaît les raisons : libre accès aux armes, y compris à certaines armes de guerre, drogue... Tout ceci est bien sur vrai et n'apparaît pas comme très reluisant. Ce qui est moins connu, c'est

que la France n'est pas moins crimino-gène, si on rapporte les chiffres à la taille des populations. Différence de civili-sation tout de même : on tue aussi dans l'acceptation générale, mais on tue

C'est un accident. Pas besoin d'un fusil d'assaut comme dans le Bronx, pren-dre sa voiture suffit. Une guerre civile legalisée et acceptee par tous. Dix mille cinq cents morts par an, 250.000 blessés dont 60.000 gravement. Presque le taux le plus fort du monde.

Qu'en coûte-t-il de tuer un citoyen in-nocent ou sa famille? Suspension de permis, amende, peine de prison avec sursis, relaxe pure et simple.

Violente Amérique, douce France. Chacun voit toujours midi à sa porte



Brèves

La rue... on partage

Pour une ville plus sure et plus agréable à vivre : parti-

cipez au concours «la rue... on purlage».

Si votre projet est retenu qu'il s'agisse d'aménager la sortie d'une école, d'un carrefour ou d'une rue dangereuse, une aide financière de 10.000 F vous permettra de faire appel à des professionnels en matière d'urbanisme et de donner appe le seur à votre projet.

et de donner ainsi le jour à votre projet. Ce concours est ouvert aux classes de collège, aux conseils municipaux de jeures et également à toute asso-ciation. Date limite d'envoi des dossiers : le 15 janvier

Adresse: secrétariat du concours - rue de l'Avenir -18, rue de Varenne, 75007 Paris.

Infos prévention

La prévention routière à mis en place deux services minitel pour vous aider à mieux circuler.

36,15 TTI: pour préparer son itinéraire à travers l'Eu-

ous vous posez sur votre vehicule, les actions de la prevention routière, l'actualité en matière de sécurité routière et le flash info sur votre département

«Le hasard n'est que la mesure de notre ignorance et les phénomenes forfuits sont par définition ceux dont nous ignorons les lois ».

Henri Poincaré.

Abonnement

Vous n'habitez pas dans une ville dans sigualle TOPO est distribué. Vous pouvez recours à l'abonnement Pour 50 F, en chéque à l'ordre du CIU pour les frais d'anvei, les dix numéros de TOPO vous seront acheminés par la Poste.

3.4.5 CIJ

Centre Information Jounesse de Franche-Comté

27, rue de la République 25000 Besançon (tel. 81.83.20.40). Bureau d'information jeunesse syndicat d'initiative

1, rue Mouhot 25200 Montbéliard (tel. 81.94.45.60). **Belfort Information jeunesse**

passage de France 90000 Befort (tel 84.2855.00)

Centre Information Jeunesse 15, avenue Thurel 39000 Lors-le-Saunier (tel. 84.35.27.27).

Centre Information Jeunesse 38, rue Paul Morel 70000 Vescul (tel. 84.75.44.00).

Au Centre Information Jeunesse de Franche-Comté, près de 1.000 dossiers documentaires en libre accès. Le Clá est ouvert six jours sur sept, toute l'année.

Jeunesse et Sports et le Centre régional d'Information Jeunesse

de Franche-Comte

Le Centre Information Jeunesse de Franche-Comté est une création du Secrétariat à la Jeunesse et aux Sports avec le concours très actif du Conseil régional, Conseil général du Doubs et de la ville de Besançon.



TOPO

Supplement mensuel coproduit par le Centre information jeunesse. de Franche-Comté et L'Est Républicain (en collaboration avec TOPO Bretagne).

Directeur délégue de la publication Philippe RENAHY

Rédactrice en chef Claire BOISSON

Secretaire de réduction Vincent GENET

Photos dossier Ecolauta Coderouta

Régie publicitaire L'EST

Imprimerie: L'Est Républicain 54180 Houdemont

Dépot légal: OCTOBRE 91

Adresse: TOPO-CIJ, 27, rue de la République, 25000 Besançon, tél. 81.83.20.40

Telematique: 36.15 IJ

Dans le cadre de L'AIRE URBAINE 2000

OREA FORMATION SERVICE

Etablissement privé de formation continue, débute au mois d'octobre 1991

un CYCLE DE FORMATION DE 2 ANS

conduisant au niveau BTS (BAC + 2)

EUROPEENNE

Bureautique, gestion de commerce extérieur, langues étrangères

CONDITIONS D'ADMISSION:

- Niveau baccalaureat
- Bonnes connaissances en anglais Couverture sociale assurée par l'Etat dans le cadre du livre IX du Code du travail

5 PLACES DISPONIBLES

Pour tout renseignement, s'adresser rapidement à

)REA Formation Service 9. rue du Port 25200 MONTBELIARD Tél. 81.90.43.73

Scénario pour un drame

Depuis 1983, tout accident mortel fait l'objet d'une enquête technique approfondie, sous la responsabilité du préfet et distincte de l'instruction judiciaire. Toutes ces enquêtes constituent au plan national le programme REAGIR. Elles ont pour but de déterminer les circonstances de l'accident et d'en tirer directement des enseignements pour en prévenir la répétition. Chaque enquête constitue le scénario d'un drame.

TOPO a décidé d'en publier une. Toutefois, après mûre réflexion, nous avons choisi de publier une enquête qui n'a pas été effectuée en Franche-Comté de façon à ne pas réveiller la douleur d'une famille. Bien sûr, cette enquête n'aura pas la force émotionnelle d'un accident meurtrier survenu dans un département franc-comtois. Elle n'en a peut-être que plus de valeur éducative.

Le drame

20 h 15, samedi 4 septembre 1986, deux véhicules se percutent latéralement dans la courbe du pont de l'Arc, sur la RN 113 en direction de Salonde-Provence.

Bilan de l'accident: un tué (l'une des passagéres de la Peugeot 305), un blesse grave (l'autre passager), un blesse léger (le conducteur de la Peugeot 305) et trois indemnes (le dernier passager de la 305 et les deux occupants de la Renault 4).

Portrait des usagers

Le conducteur de la Peugeot 305, âgé de 37 ans, est marié et père de deux enfants. Il possède son permis de conduire depuis trois ans, cependant son expérience de la conduite automobile est récente et date de l'achat de son véhicule effectué il y a deux mois et avec lequel il a parcouru environ 3.000 kilomètres. Préalablement, il se déplaçait en cyclomoteur. Il connaît parfaitement cette route qu'il parcourt quotidiennement pour se rendre de son domicile à son travail.

Le conducteur de la Renault 4, un célibataire de 29 ans, est titulaire du permis depuis dix ans. Son expérience de la conduite s'est faite par l'usage de différents véhicules ; une moto de 125 cm3 pendant dix ans, un véhicule professionnel avec lequel il a parcouru depuis cinq ans près de 20.000 km et enfin la R4 achetée depuis trois mois. La route ne lui est pas non plus inconnue.

A noter que ce conducteur a été impliqué dans deux accidents corporels avec une alcoolémie positive, ce qui a eu pour conséquence une suspension de permis pendant six mois.

Etat des véhicules

La Peugeot 305 est un break Diesel de couleur blanche, acheté neuf le 19 juillet 1986. Elle comptabilise moins de 3.000 km.

La pression relevée après l'accident témoigne d'un sous-gonflage important à l'avant et à l'arrière.

La Renault 4, de couleur jaune, immatriculée il y a huit ans, comptabilise plus de 10.000 km. Outre la direction peu précise qui caractérise cette voiture, les amortisseurs sont usés.

Avant le choc

Le conducteur de la Peugeot 305
passe sa journée de repos en famille
avec sa femme et ses deux enfants. Ils
quittent leur domicile dans la matinée,
afin de pique-niquer sur la plage de la
Couronne. A 16 h, ils se rendent dans
un hypermarché afin d'acheter les
fournitures scolaires et les provisions
du mois.

Il est 20 h lorsqu'ils reprennent le chemin de la maison. Le conducteur boucle sa ceinture de sécurité, tandis que la mère assied son fils à l'arrière gauche, sur un coussin réhausseur tout en prenant soin de l'attacher. Puis, elle s'assied à l'arrière droit allongeant sa fille dans ses bras. La nuit commence à tomber; le conducteur allume ses feux de croisement. Le silence règne dans la voiture; le conducteur ouvre sa vitre, l'air frais lui fait du bien.

Le conducteur roule en 4e à environ 90 km à l'heure, lorsqu'il perçoit le virage du pont de l'Arc. La maison est à dix minutes, il est fatigué et a faim.

Le conducteur de la R4 quitte son domicile en fin de matinée pour se rendre chez un de ses amis d'enfance à Salon-de-Provence, soit à 15 km de son domicile. Il y arrive vers 11 h 30.

Avant de déjeuner dans le jardin autour d'une grillade arrosée d'un côte de provence, ils consomment plusieurs aperitifs. Le repas terminé, ils rentrent dans la maison et, devant la télévision, absorbent café, digestif et quelques bières

Vers 19 h, l'heure de «l'apéro» sonnant, ils boivent quelques apéritifs tout en discutant de la soirée qu'ils doivent passer dans un restaurant de Marignane pour les 50 ans de l'oncle de l'un d'eux. La mère de son ami, connaissant les antécédents du conducteur, monte dans sa voiture pour «veiller sur lui».

Il est donc 20 h lorsqu'ils montent chacun dans leur voiture.

Le conducteur de la R4 suit son ami circulant en BMW. Ce dernier le distance très rapidement et l'attend au carrefour de la Fare-les-Oliviers. Le regroupement étant fait, l'ami baisse sa moyenne à 100 km à l'heure, suivi de très près par la R4. C'est en convoi qu'ils franchissent le pont de l'Arc.

La perception du danger

A l'approche du virage du pont de l'Arc, le conducteur de la 305 réduit légèrement sa vitesse et aborde la courbe à 80 km à l'heure. En entrant dans le virage, il aperçoit, en sens inverse, les deux véhicules. Et soudainement, il voit la R4 se déporter au milieu de la chaussée comme pour doubler la BMW. Aussi, pour éviter le choc frontal, donne-t-il immédiatement un coup de volant à droite et lâche l'accèlerateur. La manoeuvre est réussie. Et de même opère le conducteur de la R4. Les deux véhicules se percutent donc latéralement. Il est 20 h 15.

Le choc

S'il est un peu violent et n'a aucune conséquences physiques pour les occupants des véhicules, il entraîne cependant des dégats matériels. La R4 a son aile et sa porte avantdroite légèrement enfoncées, la jante avant-droite déformée et un pneu crevé; la 305, sa porte et son aile arrière-gauche légérement enfoncées, ainsi que la jante arrière gauche déformée et un pneu crevé.

L'instant de démesure

Le choc a dévié la trajectoire de la 305 qui longe alors le muret, les deux roues droites sont sur le bas côté gravillonneux. Le véhicule se dirige sur la bordure du trottoir du pont, tandis que la R4 se dirige vers le bas-côté droit de la chaussée. Celle-ci parvient à regagner sa voie et s'immobilise quelques dizaines de mêtres plus loin.

Chargé et en situation périlleuse, le conducteur de la 305 n'arrive pas à changer de trajectoire pour rejoindre le côté droit de la chaussée. La roue avant vient alors heurter de face la bordure du trottoir. La 305 frotte le garde-corps sur onze mètres. Les occupants sont toujours indemnes. Pour revenir sur la chaussée, le conducteur tourne à gauche mais l'affolement ou une simple erreur le fait accèlérer au lieu de freiner.

La vitesse est heureusement maintenue à 40 km à l'heure (levier de vitesse en 4e et véhicule chargé), mais le conducteur, décontenance par l'absence de freinage, ne réagit plus. La 305 traverse la chaussée. L'aile avantgauche heurte le garde-corps qui plie. Le véhicule prend alors appui sur l'avant, se soulève de l'arrière, monte à la verticale, bascule et heurte avec l'avant-droit le bandeau extérieur du pont. Le véhicule tombe sur la berge et s'immobilise sur le côté gauche.

Les victimes

Légérement blessé par l'une des bouteilles de verre transportées en vrac dans le coffre, le conducteur de la 305 reste immobilisé sur son siège du fait du port de la ceinture de sécurité. Sa femme, non ceinturée, a été éjectée par l'une des vitres avant et git, consciente, auprès du véhicule. Tout comme sa mère, la fillette de 4 ans a été éjectée mais elle est inconsciente. Le garçon de 6 ans, dernier passager de la 305, ne souffre d'aucune blessure apparente et reste ceinturé au siège.

L'alerte

Un douanier suivait la Peugeot 305, aussi a-t-il assisté au déroulement de l'accident. Il porte immédiatement secours aux victimes, aidant notamment la passagère éjectée à s'asseoir et installe la fillette toujours inconsciente en position latérale de sécurité après avoir pris soin de la recouvrir. Quelques gestes de réconfort aux autres passagers et le douanier arrête vers 20 h 25 un automobiliste afin que celui-ci prévienne les secours. Puis il se dirige vers le conducteur de la R4 à qui il prend ses papiers.

Vers 20 h 40, l'automobiliste, charge de l'alerte, prévient d'un café de Vitrolles les pompiers sans pouvoir donner d'indication précise quant à la localisation et les consequences de l'accident. L'automobiliste explique «qu'un accident grave s'est produit près d'ici sous un grand pont sur la route de Marseille». Les pompiers de Vitrolles démarrent à 20 h 41 mais n'arriverent que vingt minutes plus tard sur le lieu précis de l'accident. A leur arrivée, certains automobilistes s'arrêtent « pour voir » l'accident occasionnant un ralentissement qui provoquera un autre accident matériel cette fois. Il est 21 h 15. Un bref exa-men de la situation et les pompiers demandent des renforts au centre opérationnel départemental d'incendie et de secours. Les renforts arrivent rapidement entre 21 h 35 et 21 h 40. La pas-sagère éjectée est inconsciente, elle ne respire plus, les secouristes effectuent une reanimation cardio-respiratoire.

Les soins

L'un des médecins du SMUR poursuit la réanimaton commencée par les pompiers avec un électrochoc et un soutien cardiaque. Vers 22 h, il constate le décès de la passagère. Son corps est dirigé sur la morgue du centre hospitalier de Salon-de-Provence. La passagère enfant, après différents soins et conditionnement, est transportée au service d'urgence de l'hôpital de Salon-de-Provence, où elle arrive à 21 h 30. Son état impliquant l'hospitalisation dans un service de réanimaton infantile, l'enfant est de nouveau transportée en ambulance. A 23 h 50, la fillette entre en service de réanimation de l'hôpital Nord de Marseille. Elle restera hospitalisée jusqu'au 15 septembre.

Le conducteur et le passager enfant de la 305 sont coincès dans le véhicule. Un des médecins les examine et constate, pour le conducteur un traumatisme crânien lèger, une tension artérielle et respiration normales. L'autre passager ne présente aucune lésion apnarente.

Il est décidé de procèder à une désincarcération pour sortir les victimes. Elle commence vers 21 h 50 et s'achève trente minutes plus tard.

Les deux victimes sont conditionnées pour le transport (matelas coquille) et conduits à l'hôpital de Salonde-Provence par les pompiers. Ils arrivent au service des urgences vers 22 h 40.

Le diagnostic confirme celui effectué préalablement sur le lieu de l'accident.

Le conducteur et le passager quittent le service des urgences à 0 h 50.

Test









Du côté de la justice

La justice confrontée à ses nombreux détracteurs nous apparaît souvent comme une administration froide, injuste et insensible. Et cela d'autant plus, lorsqu'aux situations d'extrême émotion elle oppose un discours parfois surréaliste.

Quel rôle pour la justice ?

Le judiciaire applique l'individualisation de la peine. Ce grand principe peut sembler ubuesque. En effet, une personne ayant commis un délit sera avant tout jugée en fonction de sa situation personnelle et non pas uniquement pour son acte. Aussi est-il important de s'interroger sur la législation en vigueur dans le domaine de la délinquance routière.

Le problème est là.

Cette notion de délinquance n'est établie ni par les usagers de route ni par les textes de lois. Il est toutefois important de signaler que la réforme du code penal prend mieux en compte ce comportement et qu'à l'ancienne notion de délits d'homicides et de blessures par imprudence, le législateur a préféré les termes de délit de mise en danger d'autrui.

L'accident de la route est banalisé; il est le fait de tout un chacun. La fatalité prend le pas sur la notion de mise en danger.

Le code pénal lui-même juxtapose aux mots «homicide, blessure et coups» le qualificatif d'involontaire, démontrant par lamême que cette «criminalité» de fait n'est pas reconnue en droit.

Une lueur d'espoir ?

Si l'on ne peut que s'interroger sur la faiblesse des moyens mis en ocuvre dans la futte contre les infractions routières (insuffisance des contrôles de police, des recours aux amendes forfaitaires avec perception immédiate, saisie des véhicules.), on assiste cependant à une certaine prise de conscience certes limitée au problème de l'alcool au volant.

Autant pour le public que pour la justice, la conduite en état d'ébriété figure désormais au tableau des infractions graves et équivaut à une action volontaire.

Qu'en est-il des autres facteurs comme la vitesse ou le non-respect de la réglementation?

On constate cependant, qu'en matière d'infraction routière, rares sont les individus traduits une seconde fois pour homicide et blessures involontaires. Le traumatisme d'une condamnation devant tribunal semble opèrer favorablement.

La question est de savoir si cela n'arrive pas trop tard!

Une répression sélective

Bien souvent l'accident est vécu comme la résultante du destin.

Sans parler d'homicide involontaire, le contrevenant pris en flagrant délit de non-respect des regles primordiales du code de la route, réagit en victime, il s'est fait « pièger ».

Et pourtant, son attitude n'était, selon lui, aucunement dangereuse puisque grand nombre de conducteurs operant de même échappent au contrôle et continuent de rouler en toute impunité. La peur du gendarme n'est que très relative et met à jour un autre paradoxe de la civilisation routière. Alors que bien souvent, seule (ou presque) la notion de plaisir et profit personnels régit le comportement des conducteurs, la solidarité ou une étonnante complicité, semble s'appliquer quand il s'agit de déjouer les différents processus de lutte contre les infractions mis en place par les pouvoirs publics.

Tout comme la police, la justice a fort à faire dans ce domaine. Trop souvent, des aménagements pour les suspensions de permis sont prononcees. Certes, il faut savoir tenir compte de la situation personnelle des accusés, mais cela risque ou de choquer la famille des victimes (en cas d'accident) ou de prôner en quelque sorte l'impunité.

Claire BOISSON

Les suites d'une infraction

Le conducteur pris en infraction peut être jugé par des procédures différentes selon qu'il s'agisse d'une contravention ou d'un délit.

Les infractions

Il existe cinq classes de contraventions. La gravité des infractions augmente avec le classement. Ainsi, pour n'en citer que quelques unes, les infractions de première classe pénalisent entre autres la non-presentation aux forces de police de pièces administratives exigées pour la conduite. Celles de deuxième classe l'omission du port obligatoire de la ceinture de securité. La troisième classe peut sanctionner les infractions relatives aux dispositions d'éclairage et de signalisation. Les infractions aux règles de circulation concernent la quatrième classe alors que la cinquième, qui se rapproche des délits, poursuit les infractions entrainant des blessures involontaires n'excedant pas un arrêt de travail de plus de trois mois.

Les principaux délits en matière d'infraction routière sont les suivants: conduite en état d'alcoolémie, refus d'obtempèrer à une sommation d'agent de police, homicide involontaire, blessures involontaires entraînant une incapacité de travail supérieure à trois mois, délit de fuite...

Les procédures de jugement

Jusqu'aux contraventions de quatrième classe incluse, l'agent ayant constaté l'infraction dresse un procès verbal, constate et juge d'une amende forfaitaire. Il s'agit de la procédure directe.

Au-delà, le prévenu passe en jugement devant un tribunal de police pour une contravention de cinquième classe ou devant le tribunal correctionnel pour un delit. Il peut être convoque par lettre ou citation d'huissier: c'est lu procèdure ordinaire.

Il existe une demière procédure dite simplifiee qui autorise le juge (pour toutes les contraventions et délits) à rendre un « verdict », par ordonnance pénale et sans citation préalable.

Le retrait de permis

Dans certains cas, la suspension, l'annulation ou l'interdiction de délivrance du permis de conduire peut être prononcee. Aussi, le préfet, commissaire de la République, peut suspendre ou interdire la délivrance du permis pour 6 mois, voir un an dans les cas les plus graves.

Cette décision reste provisoire. En effet, les décisions des tribunaux correctionnels pour les délits, et de police pour les contraventions prévalent sur celle du préfet. Ils peuvent ainsi suspendre, unnuler ou interdire la délivrance du permis pour une durée de 3 ans. Cette durée est portée à 6 ans dans les cas les plus extrêmes.

Toutefois, les tribunaux peuvent décider, en fonction de l'activité professionnelle du prévenu, d'un aménagement possible.

TR.A. (2109)

Responsables de : RESTAURATEURS - TRAITEURS COLLECTIVITÉS - CAFETIERS - HOTELIERS

cette annonce vous concerne

Jura Verre Vaisselle

GROSSISTE DANS LES PRODUITS CONCERNANT LES ARTS DE LA TABLE

OUVRE

à 39380 MONT-SOUS-VAUDREY - 27, rue Jules-Grévy Tél. 84.81.55.34 - Télécopie 84.71.75.15

STOCK SUR PLACE - PRIX DE GROS : VENTE RÉSERVÉE AUX PROFESSIONNELS Livraison par nos soins dans un rayon de 100 km. Sur tarif : remise spéciale Equip'Hôtel pendant le mois d'ouverture



Apprendre à conduire

L'apprentissage anticipé de la conduite

Expérimenté depuis 1984 dans les départements des Yvelines et de l'Essonne, étendu à vingt autres dont le Doubs en 1986, l'apprentissage anticipé de la condunte ou AAC a d'ores et déjà fait ses preuves et dans plus d'un domaine.

En effet, on constate que plus de 80 % des jeunes benéficiaires de l'AAC obtienment leur permis du premier coup contre 46 % environ pour les candidats « traditionnalistes ».

Plus frappant encore est la diminution des accidents au cours des premieres années de conduite chez les jeunes titulaires du permis via l'AAC, alors que cette tranche est statistiquement la plus touchée.

Novices et néophytes en la matière

Savoir conduire c'est surtout savoir regarder et observer l'environnement. Or, bien souvent, l'apprentissage de la conduite est ressenti comme une simple formalité administrative obligatoire et coûteuse. Aussi nombreux sont ceux qui «exécutent» cette obligation en un temps record pour se déharrasser au plus tôt de cette corvée et recevoir enfin le triptyque rose si convoité.

Ceci est d'autant plus vrai que l'obtention du permis de conduire est, à l'instar de l'entrée dans le monde actif, symbole d'intégration.

Deux mesures viennent heureusement temporiser cette fougueuse envie

 la nouvelle législation régissant l'obtention du permis de conduire traditionnel qui fixe entre autre une obligation minimale d'heures de conduite (20 heures).

 le développement de l'apprentissage anticipé de la conduite.

En effet, depuis le mois d'octobre 1990, toute personne, sans aucune discrimination d'âge peut bénéficier de cette formule. Les avantages sont multiples. En toute sécurité, à votre rythme, petit à petit vous «goûterez» du volant.

L'apprentissage anticipé : une formation en deux temps

Qui dit apprentissage, entend forcèment acquisition d'une espérience, d'un savoir-faire.

Aussi pour inculquer aux futurs conducteurs les gestes et réflexes d'un conducteur chevronné, une formation de vingt heures minimum leur sera dispensée par une auto-école agréée conduite accompagnée. A l'issue de cette première phase, l'auto-école leur délivrera, une attestation de fin de formation initiale; cette dernière leur permettra d'obtenir une réduction sur les tarifs d'assurance.

Pais un formateur âgé d'au moins 28 ans et titulaire du permis depais au moins trois ans les accompagnera dans les 3,000 km qui constitutront leur « capital route» ou tout simplement ce qu'on appelle l'expérience.

Pour les aider tous deux dans leur aventure, deux rendez-vous pédagogiques, avec l'auto-école choisse comme centre de formation initiale, permettront d'analyser la progression du futur candidat au permis de conduire.

Pour eux desormais l'examen n'est plus qu'un simple aboutissement d'un acquis sérieusement mis en pratique.

Et en plus c'est moins cher !

Le taux de réussite des la première fois étant plus important, c'est autant de leçons supplémentaires et autres frais d'inscriptions qui disparaissent. Mais surtout, l'apprentissage anticipé de la conduite permet d'obtenir des économies non négligeables en matière d'assurance.

En effet, lors de votre premier contrat d'assurance, la surprime réglementaire « jeune conducteur», qui peut atteindre jusqu'à 140 % du tarif de base, est réduite de moitié! Et cette surprime disparaît l'année suivante si le conducteur n'a été responsable d'aucun accident l'année précédente.

Si l'on applique mathématiquement ce constat, voici les résultats chiffrés et probables pour une prime responsabilité civile fixée à 5.000 F.

Le «traditionnaliste» versera la première année un montant de 5.000 F + 140 % soit au total 12.000 F contre 8.500 F pour l'apprenti: soit 5.000 F + 70 %. La seconde année, plus de surprime pour le second et une diminution de 50 % pour le premier soit 5.000 F contre 8.500 F. Les chiffres sont là; 7.000 F d'écart.

Economie et sécurité: à vous de comparer!

Test















Le principe du permis à points

Pour amener les conducteurs à prendre conscience de la nécessité et du bien fondé du respect des règles élémentaires de circulation, les pouvoirs publics ont décide de mettre en place des juillet 1992 le permis à points.

Les grandes lignes.

Chaque conducteur, qu'il possède le permis depuis plusieurs années ou qu'il s'apprête à l'obienir, sera crédité d'un cupital initial de fi points.

Une infraction à la règlementation entraînem automatiquement une perte de points.

Ainsi pour une faute de conduite correspondant à un délit (voir encudre

L'AAC est une acquisition progressive de la conduite qui garantit un minimum de 20 h de formation dont 15 h de conduite avec un moniteur et 3.000 km de parcours accom-

Alors qu'au terme de la formation traditionnelle, l'individu se retrouve seul au volant après une moyenne de 20 h de leçon et un parcours de 300 km! L'acquisition de l'experience s'effectue après l'obtention du permis.

Les jeunes ayant suivi l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC) ont par la suite sept fois moins d'accidents que les autres. page 4) la perte de points sera égale à la mostie du nombre de points initiaux, soit 3 points. Pour une contravention la perte de points ne pourra exobder le tiers du capital initial soit au maximum 2 noints.

De plus, toute personne ayant effectué plusieurs contraventions verra son capital initial diminuer de moitié. Pour celle qui de surcroît enregistre plusieurs infractions dont un délit, la peine réduira son capital initial à 2 points.

Lorsque le conducteur a épuisé son capital, son permis est alors automatiquement annulé. Il devra attendre au minimum 6 mois avant de se présenter aux épreuves du permis qu'il possédait. Use visite médicale et psychotechnique payée par le conducteur devra établir son aptitude à la conduite.

L'annulation du permis pourra atteindre le délai de 10 ans si le conducteur est un récidiviste condamné pour conduite en état d'ivresse ayant entrainé un homicide involontaire.

Vous asez perdu des points?

Une simple lettre de l'administration vous informera de cette perte.

Si, pendant une période de 3 ans suivant votre dernière «condamnation» vous n'avez été responsable d'aucune infraction, votre capital points sera automatiquement reconstitué.

Des stages pédagogiques Dans certains cas, une formation de 2 jours payables par l'infractionniste pourra egalement lui être proposée comme alternative à la suspension admanistrative et aux poursuites judiciaires. Elle lui permettra notamment de reconstituer partiellement son capital.



ECOLE DE CONDUITE

TOUS PERMIS DU 80 cm3 au SUPER LOURD

à BESANÇON :

• 14, rue de Belfort - Tél. 81.88.12.07

1, avenue lie-de-France - Tél. 81.52.26.97

à PONTARLIER :

• 4, rue de Salins - Tél. 81.39.68.06



16 ans

"Une certaine idée de la sécurité sur les routes de demain"

BATEAU ÉCOLE MER - RIVIÈRE

Test











La signalisation m'annonce

- une descente dangereuse A

- des traveux B

- une obligation de tourner à droits C

- un virage D

Des associations pour vous défendre

La lutte contre l'insecurité routière n'est pas seulement du ressort de l'Etat. Elle requiert la mobilisation de tous ceux qui sont décidés à obtenir des progrès sensibles. Aussi, le rôle de certaines associations est-il prédominant. La liste suivante est loin d'être exhaustive.

 La ligue contre la violence routière 5, impasse Bon secours, 75011 Paris (tél. 16.1.43.48.96.09).

Fondée en 1983 par la volonté de quatre jeunes mères en deuil d'enfants tués dans un accident de circulation, la ligue axe certes sa mission autour de la prévention et plus spécialement celle concernant la sécurité des enfants (opérations « accrochez-les à la vie » avec prêts de nacelles de sécurité pour voitures et diffusion de tracts d'information...)

Mais devant le traitement banalise des faits et conséquences des accidents de la route, la ligue étend également son action dans le domaine de la justice. Aussi s'est-elle régulièrement portée partie civile en tant qu'association aux côtes des victimes et notamment dans la région pour la jundiction de Lonsle-Saunier en mai 1987.

 Association nationale des usagers et accidentés de la route, résidence « le Panoramic », 145-147 avenue de Paris, 79000 Niort, tél. 49.24.51.61.

Par une action auprès des pouvoirs publies, elle contribue également à la recherche d'une meilleure sécurité routière. Par la promotion de centres de réoducation spécialisés, elle tente de prévenir les handicaps liés aux infractions de la route. Enfin, elle assiste gratuitement les victimes d'accidents soit en constituant leur dossier d'assurance, soit en intervenant directement auprès des sociétés d'assurance.

 Les droits du piéton, 15, rue de l'Echiquier, 75010 Paris.

Comme son nom l'indique, cette association assure la défense du pieton dans son environnement.

Association d'aide aux victimes d'infractions (AAVI), 7 bis, rue du Palais-de-Justice. 25000 Besançon (tél.81.83.03.19).

Permanences du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et les lundi et jeudi de 14 h à 17 h.

Cette association offre dans certains cas sa médiation et lavorise la réparation directe des dommages et l'apaisement des conflits.

Le bon compte

L'organisation mondiale de la santé estime que pour approcher la vérité, il convient de majorer de 10 % le nombre de tués sur la route déclaré en France.

En effet, en France, dans le nombre des tués sur la route est comptabilisée toute personne qui décède dans les six jours survant la date de l'accident. Tout décès suivant ces six jours n'est pax enregistré et la victime est décomptée parmi les blesses.

Dans le rétroviseur

En 1972 est créé un comité interministériel de sécurité routière. Cette année là, le nombre de morts atteint 16.617. A côté des actions portant sur la règlementation, le comité lance des campagnes nationales sur le port de la ceinture, l'alosol au volant ou le port du casque.

port de la ceinture, l'aloool au volant ou le port du casque.

En 1982, mise en place de la direction de la securité et de la circulation routière et du programme «Résgar» (Reagir par des enquêtes sur les accidents graves et les initiatives pour y remédier). Ce programme a pour objectif de renforcer la prise de conscience de la gravité de la stration et de prendre des mesures adéquates de prévention.

En 1988, les plans départementaux de sécurite routière sont mis en oeuvre avec pour thème «objectif moins dix % de tués ». Ces plans fédèrent l'ensemble des actions du département sous la direction du préfet. (voir page 19).

En bref

- Pour les jeunes, l'accident de circulation est la première cause de décès.
- Un tiers seulement des accidents se produisent en rase campagne, mais ils sont à l'origine de deux tiers des tués et de la moitié des blessés graves.
- Les 20-24 ans représentent 8 % de la population, mais aussi 19 % des tués de la route (30 % dans le Doubs).
- Sur 100 conducteurs français qui vont conduire pendant cinquante ans, trente-trois auront un accident corporel, quatorze seront blesses, un sera tue.
- Le week-end, entre 0h et 4h du matin, un jeune sur quatre conduit avec une alcoolémie positive, un sur vingt-quatre avec une alcoolémie illégale, mais tous ages confondas, 8 % soit un conducteur sur douze est infractionniste.
- En Franche-Comté, les accidents sont particulièrement meartriers en Haute-Saône et dans le Jura. En Haute-Saône, le nombre de tués et des blesses graves est deux fois plus élevé que la moyenne nationale. Le Doubs présente des taux comparables aux taux moyens français. Le territoire de Belfort a un taux trois fois moins élevé que la Haute-Saône.
- Un document pour tout savoir sur la securité routière dans votre département : le PDASR 1991 (plan départemental d'action sécurité routière), à consulter à la préfecture de votre département.
- La gravité des accidents est directement déterminée par la vitesse.
 Un code de la route européen est en cours d'élaboration. Il est prévu notamment de renforcer les limites de vitesse et les contrôles d'al-
- Le contrat d'assurance d'un cyclomoteur peut être nul s'il est èquipé d'un wkits.» Ce dispositif vise à augmenter la puissance des vélomoteurs. Le code de la route exige en effet que leur cylindrée ne soit pas supérieure à 30 cm3 et que leur vitesse ne dépasse pas 45 km/h.
- En Franche-Comté, trois personnes sur quatre impliquées dans un accident sont des hommes. La surmortalité masculine de trois hommes tués pour une femme est accentuée chez les 15-24 ans : cinq homress pour une femme.
- En Franche-Comté toujours, dans un accident sur dix en 1989, il y a eu au moins un enfant ou un adolescent impliqué directement en tant que piéton ou cycliste.
- En Franche-Comté encore, les poids lourds représentant 7 % des accidents en 1988, 89 et 90, mais 16 % de l'ensemble des tués en 1988, 23 % en 1989 et 17 % en 1990.

TOUS PERMIS
TOUS LES POIDS LOURDS, MOTOS
VOITURES norm., autom.

NOS SPECIALITES

ACCOMBANGA

Apprenez dès 16 ans au sein d'une équipe sympathique

AUTO-ECO LE Bernard MAILLOTTE

2 adresses à Besançon :

123, rue de Dole - 81.52.01.52

14, av. Fontaine-Argent - 81.50.75.37

Journée mondiale de lutte contre le sida



Appel à signatures

Partout, le 1er décembre « UNISSONS NOS FOR-CES »

Aux côtés des malades, des chercheurs, des associations, des séropositifs, des médecins, des institutions... de tous ceux qui se sentent concernés de près ou de loin par la lutte contre le sida, je m'engage à soutenir cette action en assistant aux diverses manifestations de solidarité à Besançon le 1er décembre 1991.

Infos SIDA

Pour tout savoir sur le SIDA et les muladies sexuellement transmissibles, un service minitel grafuit, mis en place par la cellule du CHU de Besançon, dingée par le professeur Laurent et la ville de Besançon, est consultable au CII, aux heures d'ouverture.

A IDES Franche-Comté est une association de volontaires concernés par la lutte contre le SIDA. Elle est membre de la Fédération AIDES reconnue d'utilité publique. Différents services vous sont proposés

aide et soutien aux malades,
 groupe de rencontres pour personnes sé-

ropositives.

 information et prevention, permanence telephonique 24 heures sur 24 au 05 36.66.36 (appel gratuit).

Vous uvez besoin d'un renseignement? Vous voulez aider quelqu'un?

Vous êtes inquiets!...

Si vous aussi, vous vous sentez concernes, contactez-nous au : 81.81.80.00.

Des volontaires formés et respectueux d'une éthique basée sur le respect de la personne

et la confidentialité vous accueilleront.

Le centre d'accueil et de documentation de AIDES Franche-Comté est ouvert tous les après-midi au 15, rue du Petit-Battant à Besances.

| Nom | Prénom | Signature |
|-----|--------|-----------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

J'autorise les organisateurs à publier ma signature dans la presse.

>%

Faites circuler l'info et renvoyez ce coupon à Topo, 27, rue de la République, 25000 Besançon.

EH A (3109)

Auto-École Comtoise

michel Sire

78, rue Battant - 25000 BESANÇON - Tél. 81.81.05.15

REMISE DE 5 % SUR FORFAITS AUTO ET MOTO (cartes jeunes)

16 ans, le nouvel âge au volant REMISE 250 F SUR FORFAIT CONDUITE ACCOMPAGNÉE Agrément N° 294

Le laxisme judiciaire nourrit-il l'insécurité routière?

Pour l'association des familles victimes des accidents de la circulation, « la justice n'est pas juste, la justice paraît laxiste, la justice est incohérente ». Michel Bretagnol, président de l'association, livre son jugement.

Joseph Doillon: Aux yeux des victimes de la route et de leur famille, la justice paraît faire preuve d'un laisser-aller certain. En quoi?

Michel Bretagnol: Pour les familles frappées au plus sensible d'elles-mêmes par la mort brutale d'un être cher, pour celles et ceux qui se trouvent diminues physiquement, parfois handicapés à vie la justice n'est pas juste. Elle est trop souvent instisible au malheur des victimes dont elle s'obstine à ne pas vouloir mesurer la souffrance. Elle leur semble encore dans sa froideur peu capable de compassion, dépourvue d'humanité.

Les victimes décues, poussées à bout éprouvent un vil sentiment de révolte. Car « la réparation » au sens de l'indemnisation du préjudice subi pour être trop souvent scandaleusement dérisoire en devient insultant. Car la sauction des auteurs reconnus responsables d'un homicide routier est nulle ou presque.

J.D.: Pouvez-vous nous donner des exemples?

M.B.: Pour un enfant tué ou bien une mére, un père, l'amende infligée varie de 1.500 à 3.000 F. Les dommages sont payés par l'assurance et non pas par celui qui a donné la mort. La peine de prison quand elle est prononcée, ce qui est rare (10 à 15 % des cas) est assortie du suisis car la peine « forme» est quasiment inexistante et quand elle est prononcée, elle n'est que rarement accomplie. Dans les deux ess, il se trouve souvent une amnistie présidentielle pour effacer la sanction ridicule.

Alors quand ceax qui tuent ne sont pas sanctionnes, quand ceux qui rendent mal la justice n'ont pas de compte à rendre, quand la notion de responsabilité a disparu, tout cela ne peut qu'engendrer l'incivisme et nourrir le laxisme.

J.D.: Il y a aussi les retraits de permis...

M.B.: Ceux-ci ne sont pas vraiment consèquents même en cas d'homicide. Ils sont trop souvent assortis de la délivrance par la justice elle-même (mais oui...) d'un » permis blane » ou autorisation de circuler. Ce qui revient à annuler le peu qui subsistant de la sanction.

J.D.: Comment votre association, représentant les familles de victimes des accidents de la circulation, juge-t-elle la justice?

M.B.: Les victimes dans leur chair ou dans celle de l'être aimé, des qu'elles sont confrontées aux froids et hermétiques mécanismes judiciaires «comme à ceux qui ne le sont pas moins de l'assurance » déconvrent un second sujet de révolte né du sentiment de la justice qui se dérobe, de la justice qui n'est pas juste. Ce que l'on appelle improprement » la justice » en France



La peur du képi existe. A quand la peur du juge? (En médaillon) Michel Bretagnol président de l'AFVAC.

n'est pas l'expression de ce qui est juste. Ce n'est qu'une administration avec tous ses délauts, avec toutes ses faiblesses, une administration maintenue dans un état criant de pauvreté. Et parce qu'elle est l'aible; et parce qu'elle est pauvre; mais aussi parce que fragilisée par le poids de contraintes extérieures, parce que selerosée encore par son propre conservatisme, parce que se sachant aussi investie d'un pouvoir dont la légitimite gagnerait à être confrontée, pour ces motifs la justice paraît aux victimes de la route on ne peut plus laxiste. Autant Saut-il ajoutes qu'elle peut leur paraître incobérente.

J.D.: Pourquoi?

M.B.: Les magistrats sont débordés de travail, écrasés sous le poids des dessiers savent-ils que l'instruction de ceux-ci est très impartaite parce que trop sommaire? Je le crois. Et ceci permet d'expliquer en partie pourquoi à défaut d'être surs d'eux mêmes alors qu'ils sont consciencieux, ils hésirent ou renoncent à sévir.

Ce qu'il faut savoir

La caution a ses limites

Etre caution d'une personne, s'est s'engager à payer sa dette en cas de défaillance. Cette promesse pèse lourdement sur le garant pour qui il sera quasiment impossible de revenir en arrière.

En contrepartie de cette garantie, très efficace pour le bénéficiaire, celui-ci ne doit pas
s'être rendu coupable de manoeuvres frauduleuses afin de
se procurer une garantie artificielle. C'est le cas notamment,
lorsque le bénéficiaire ne s'est
pas préoccupé de l'insuffisance
voire de l'inexistence de solvabilité de la «caution»; la cour
d'appel de Rennes a ainsi jugé
une «caution» hors de proportion avec les capacités financières et patrimoniales du garant.

Chèque, le recours c'est huit jours

La présentation au paiement d'un chèque doit se faire dans les huit jours après sa remise. Passé ce délai, le bénéficiaire du chèque perd son droit de recours contre le signataire. En revanche, le délai de validité d'un chèque est d'une année après expiration du délai de présentation. Durant cette période, tout chèque présenté doit être payé par la banque, si la provision existe. Actuellement, la banque est tenue de régler tout chèque dont le montant n'excède pas

Un «oui » au téléphone n'est pas un engagement

En cas de démarchage par téléphone, l'acheteur dispose d'un délai de sept jours après la livraison de la commande pour retourner celle-ci, la faire échanger ou rembourser. Mais attention, l'engagement d'achat ne sera effectif que si après avoir donné son accord téléphonique, le client reçoit du professionnel l'offre écrite qui lui a été faite pour signature.

Ce dispositif reste valable pour toute vente par téléphone, télématique ou télévision.

Si un vendeur envoie directement un article, sans avoir adressé préalablement un contrat écrit, il lui appartient de venir reprendre lui-même l'article en question.

Vol de la carte bancaire la banque responsable après l'opposition

Lors de la perte ou d'un vol d'une carte bancaire, son titulaire déclare (après avoir fait opposition) ne pas avoir divulgué le code secret. Et pourtant des retraits sont réalisés frauduleusement par un tiers. Qui est responsable?

Le titulaire d'une carte bancaire n'est pas responsable de l'utilisation frauduleuse réalisée par un tiers après la notification d'opposition à sa banque - sauf s'il a agi avec une négligence extrême ou frauduleusement - tel est le sens du jugement rendupar la cour d'appel de Versailles (21.12.90).

Ainsi, en cas de perte de la carte bancaire, toute négligence fautive du client, doit être approuvée par la banque et non seulement présumée. Cette décision va dans le sens de la jurisprudence européenne.

I.D.

Aides et conseils pour les victimes

L'Association des familles victimes des accidents de la circulation (AFVAC) dé-

ploie l'essentiel de son activité dans deux axes principaux.
- Elle fournit une assistance auprès des victimes ou familles de victimes de la circulation routière. L'objectif étant de fournir des renseignements, des conseils, d'apporter un support moral, d'aider et conseiller dans les démarches auprès de la justice et des assurances.

 Elle sensibilise le corps social dans la prévention, l'information et l'éducation principalement dans les milieux scolaires.

L'association a son siège social 21 bis, rue de Toul, à Paris, dans le 12e arrondissement (tél. 16 (1) 60.78.65.79) et des délégations dans les différentes régions de France. Fondée en 1979, l'association est essentiellement composée de parents de tuès sur la route et de victimes corporelles de la circulation.

36.15 AGIRA

Glasnot pour les victimes d'accidents.

Un fichier des indemnités versées aux victimes d'accident de la route si elles ont survécu, à leurs ayants-droit si elles ont êté tuées, a été constitué. Il est accessible par Minitel et peut être consulté en interrogeant le 36.15, code AGIRA.

L'indemnisation peut résulter soit d'une décision judiciaire, soit d'une transaction amiable. Ainsi, les victimes ou leurs ayants-droit peuvent mieux connaître leur situation, ce à quoi ils peuvent prétendre ou ce à quoi ils pourraient s'attendre en matière d'indemnité.

Virées nocturnes: danger!



Les jeunes boivent-ils ?

Oui, ils borvent. Mais pas à la manière de leurs aines.

A la consommation familiale et quotidienne au cours du repas, ils préférent une alcoolisation occasionnelle en groupe, le plus souvent en dehors des circonstances

L'apentif traditionnel ou le quart de rouge sont délaisses au profit de la bière ou des alcools forts, cocktails «costauds» de type anglo-saxon.

Plutôt qu'un geste d'habitude, leur comportement dénote une recherche de l'effet

L'alcool, si facilement accessible, fait partie des lossirs. En groupe, au café ou ail-leurs, on prend un «pot», deux pots... et ceri pluseurs fois par semaine.

Incontestablement, le jeune boit et fume plus qu'il y a quelques années et de plus en plus tot.

Ce phenomène s'étend:

Les disparités sociales, géographiques

La distinction fille-garçon se fait moins

Pourquoi boivent-ils ?

Notre culture, nos traditions font qu'il est difficile d'échapper à l'initiation de l'al-cool, qu'elle ait lieu au sein de la famille (fétes), lors de l'entrée dans le monde du travail, au service militaire... elle rend normal un geste qui, à l'origine, ne l'est pas

Done, le jeune n'a pas peur de l'alcool. Il gurde dans l'esprit les stéréotypes anciens l'alcoolique, c'est le vieux, l'ivrogne, le clochard. Il ne peut devenir cela. Jeune et ro-buste. s'il fait quelques exces (dont il est fier), il saura s'arrêter à temps. Il refuse d'envisager l'alcoolo-dépendance.

L'alcoolisation est, au départ, un facteur d'intégration et non de déviance.

La socialisation, l'accession au statut d'adulte, passe en France par le nécessaire « savoir boire », facteur privilègie de communicition.

La pression exteneure est d'autant mieus acceptée qu'un « petit verre » facilite les contacts. L'alcool à petite dose, et dans un premier temps, sécurise et valorise le jeune. Mais la consommation d'alcool plus solitaire ou plus systematique, peut eacher un comportement névrotique et se présenter comme un remède à l'anxiete.

Enfin, son aspect deviance apparaît dans des conduites de nature plus toxicomaniaUne étude de P. Leroy (faculté de mêde-cinc de Rennes) tend à prouver que les troubles du comportement observés chez l'adulte pour une alcoolémie supérieure à 2 g se retrouvent chez les jeunes des 1,20 g.

Cette vulnerabilité est peut-être accrue par les conditions de notre environnement plus agressives qu'autrefois pollutions, transports, tensions.

Enfin. l'incertitude, le chômage, l'ennus, la pauvreté des rapports humains, sont ici, comme pour les adultes, des facteurs déter-

Lu recherche de l'ivresse semble être une tendance générale des jeunes d'au-jourd'hus. Qu'elle soit atteinte par le biais du beuit, de la vitesse ou de l'alcool, l'effet visé est le même: un certain déséquilibre, une certaine libération, un dépassement de par Le sujet submerse de sensations fortes soi. Le sujet submergé de sensations fortes est littéralement « grise »

L'évolution des mentalités et des struc-tures sociales, les modifications des rapports parents-enfants, ont redefini la place des jeunes dans notre civilisation. Nantis d'une plus grande autonomie, leur comportement par rapport à la consommation en général, au tabac et à l'alcool en particulier, s'en est trouvé modifié. Ce phénomène n'a d'ailleurs pas échappe aux publicitaires qui ont fait des jeunes (acheteurs en puis-sance) une de leurs cibles privilégiées.

Accidents

D'après une étude du Centre de documentation et d'information des assurances, les jeunes sont plus « dangereux » que leurs aines. Les automobilistes jeunes causent 4,5 fois plus d'accidents que les conducteurs de 30 ans et plus.

Le portrait-robot du chauffard est ainsi defini jeune, intempérant et almant la vi-

L'accident à la sortie du bal, le samedi soir, revient souvent dans l'actualité pour illustrer ce fait.

L'action spécifique de l'alcool sur le systême nerveux et les réflexes perturbe le comportement du conducteur qui évalue mal les distances et prend des risques inconsidérés, surtout la nuit

Mais il n'y a pas que les loisirs qui donnent à la jeunesse l'occasion de s'alcooliser. Très souvent, le mitieu de travail favorise une incitation plus régulière à la consommation de boissons alcooliques: fatigue, conditions de travail (chaleur, poussière, etc.), multiplication des pots.

Or, il faut rappeler que l'alcool inter-vient dans 15 à 20 % des accidents de tra-

vail. S'il n'en est pas la cause directe, il en accroît sensiblement le risque.

Paris stupides

Trop souvent, l'alcool est le support de compétitions provoquant l'escalade dans la consommation. L'idée reçue: «Plus tu bois, plus tu es un homme» entraine des absorptions massives de boissons alcooli-ques en un temps limité. Cette intoxication signie peut provoquer un coma éthylique. aigüe peut provoquer un coma éthylique, ou même la mort. On se souvient de ce jeune homme de 19 am qui, après avoir absorbé une quinzaine de calvados, relevait le défi de boire encore onze pastis. Tombé dans un coma éthylique, avoir alla coma de la coma dans un coma éthylique, avec un taux d'al-coolémie de 2,75 g/l, il succomba dans les heures qui suivirent.

Violence

La désinhibition sous l'effet de l'alcool peut entraîner le consommateur beaucoup plus loin qu'il ne le pense. Facteur de libérations agressives, il facilite le « passage à l'acte». Faisant perdre le contrôle de soi ("Fétais comme une bête »...), l'alcool rèvele les pulsions profondes de l'individu et peut conduire à des actes de violence brutale: rixes, viols, degradations matérielles, coups et blessures, qui peuvent dégénérer

Le processus de violence chez un jeune dans un état alcoolique plus ou moins prononce peut éclater à partir d'éléments conjoncturels (un mot, un geste) et le porter à une véritable « ivresse motrice » où il se déchaîne dans un acharnement destruc-

Le déroulement de l'acte bui échappe à ce moment comme s'il n'en était pas l'auteur (bagarres...); par la suite, il peut même ne pas se souvenir de son état. L'acte de destruction provoque par l'alcool n'est pas sculement dirigé vers l'extérieur mais peut aussi se tourner contre soi. Beaucoup de jeunes boivent pour compenser un manque existentiel et il faut savoir que 50 % des suicides s'accomplissent chez eux sous l'effet on avec l'aide de l'alcool.

Les jeunes ont fait des cafés le lieu privilégié de leurs rencontres. On s'y retrouve librement pour discuter «entre jeunes». Mais aussi, il faut consommer. Et force est de constater que le prix des boissons sans

alcool pose problème.

Cinq consoramations courantes doivent être proposèes dans les bars et cafés : café : eau minerale non gazeuze; limonade; lait; boisson aux fruits, dont le prix, calculé au moindre coût, devra figurer sur un par-nonceau d'affichage.

Au consommateur de les demander. De même, il est en droit d'exiger, pour accompagner son repas, la carafe d'eau gratuite puisqu'elle fait partie du «convert » au même titre que le sel ou la mou-

Remerciemente à la documentation du Comité national contre l'alcoolisme

Une législation souvent transgressée

Extrait du code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme

· Publicité

a) Il est interdit de remettre, de distribuer ou envoyer, à des mineurs des prospectus ou objets quelconques vantant les mérites ou portant la marque ou le nom de fabricant d'une de ces boissons. - Art. L. 20.

b) Il est interdit d'effectuer une publicité, sous quelque forme que ce soit, en faveur des boissons alcooliques sur les stades, terrains de sport publics ou privés, dans les lieux où sont installées les piscines et dans les salles où se déroulent habituellement les compétitions, ainsi que dans tous les locaux occupes par les associations de jeunesse on d'éducation populaire. - Art. L 17,

 Accès aux débits à consommer sur place : Mineurs de moins de 16 ans : nécessairement accompagnés de leur père, mère, tuteur ou personne majeure en ayant la charge ou la surveillance - Art. L 85.

0,8 g: apprécier son taux d'alcoolémie! (avec modération)

Le taux d'alconlèmie est à son maximum 1 heure après avoir bu. Il diminue de 0,15 g par heure (sculement!).

Après un repas et pour un homme de 75 kg, 0.8 g corres-pond à 1/2 litre de vin et un digestif, mais dés 0,50 g (1/4 de vin et un whisky), les réflexes et la vue sont déjà affaiblis

Pour les plus jeunes et pour les personnes de moins de 75 kg, ces consommations peavent être diminučes jusqu'à 40 %

Et pour montrer que vous n'avez pas trop bu (?), la meilleure preuve sera de laisser le voiant à votre compagne ou compagnon ou de rentrer dans la voiture d'un(e) autre.



Consommation autorisée - Art. L 80 et L 82:

- de 14 ans : aucune boisson alcoolique. de 18 ans: uniquement les boissons du 2c

groupe (vin, biere, cidre...). Offre gratuite ou vente de boissons al-cooliques dans les débits et autres lieux pu-

interdite à quelque heure et jour que ce

sort pour les moins de 14 ans. - 3e, 4e et 5e groupes: interdire pour les moins de 18 ans.

· Enivrement d'un mineur:

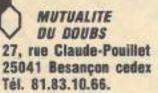
Quiconque aura fait boire un jeune de moins de 18 ans jusqu'à l'ivresse, encourra une peine de prison et une amende. - Art. L 84 Il pourra, en outre, être déchu de la puis-

sance paternelle.

• Employ des mineurs dans les débits:

Il est interdit d'employer dans les débits des mineures, à l'exception de l'épouse du débitant ou de ses parents ou allies jusqu'au 4e degre. - Art. L 58.







Partenaire de la réflexion

Alors que beaucoup s'interroge sur la possibilité d'une collaboration étroite entre le milieu professionnel et celui des étudiants, la Caisse d'Epargne de Franche-Comté, renouvelle, pour la troisième année consécutive, son partenariat avec l'université de Franche-Comté.

Des actions différentes pour une meilleure interaction.

En dehors d'un budget propre affecté au mécénat, en ce qui concerne notamment l'achat de materiel et le soutien financier aux différentes structures organisatrices de congrés ou rencontres in-ternationales universitaires (par exemple, celles organisées en juin dernier par e théâtre universitaire), la Caisse d'Epargne s'engage dans des processus de partenariat à long terme.

Un suivi pedagogique

Afin d'établir une meilleure connection entre les deux protagonismes de ce partenariat, la Caisse d'Epargne a signé une convention avec l'LUF.C. (Institut universitaire de formation continue) pour mettre en place un système de formation professionnelle pour ses em-

Parallèlement, certains cadres du ré-seau interviennent dans l'enseignement de certaines disciplines en faculté.

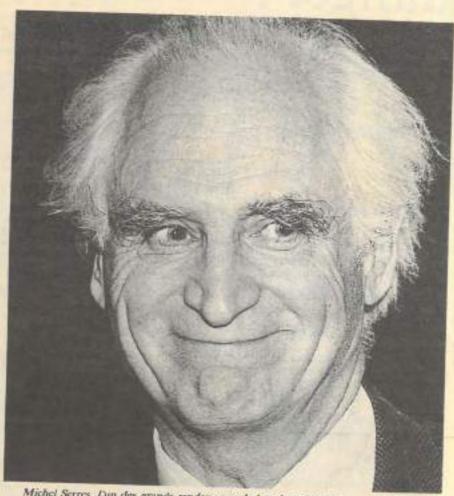
Pour poursuivre cette action, la Caisse d'Epurgne accueille également des stagiaires, participe à différents jurys de sélection et s'investit dans des cycles de conférences à l'université ouverte

Une autre action à signaler est l'operation «inscriptions universitaires par minitei » qui a permis à plus de 6.000 bacheliers de s'inscrire sans se déplacer à l'université de Franche-Comté grâce à la mise à disposition gratuite de minitels dans 21 agences régionales.

Une stratégie le développement régional

Véritable cheval de bataille, cette détermination a notamment débouché sur le soutien au projet Aurore; un projet qui dépasse même le cadre universitaire puisque la diffusion scientifique et technique est, si l'on en croit la foule présente à la conférence d'Hubert Reeves, une préoccupation chère à plus d'un. L'enthousiasme est de mise, un partenaire tout trouvé pour soutenir vos projets. Un bon conseil toutefois, comme on le lit souvent dans les petites annonces : pas serieux s'abstenir.

Infos: Claire Py - Caisse d'E-pargne de Franche-Comté, 191, rue de Belfort, 25044 Besançon



Michel Serres, l'un des grands rendez-vous de la suison 91-92 du projet Aurore,

SMCi LOISIRS Eté, hiver, une même passion

MALBUISSON

Au bord du lac 6 km des pistes de ski LES TERRASSES DU LAC



Studio 2, 3, 4 pièces Livraison juin 91 Bureau sur place

81.69.36.08

Réalisation 8

25, rue Proudhon - BESANÇON Tél. 81.82.81.81

LES ROUSSES

Au centre de la station et du domaine skiable

LES BALCONS DE LA DOLE



Studio 2, 3, 4 pièces Livraison Noël 91 Bureau sur place

84.60.34.87

Je desire recevoir LIC | JES BILCONS DE LA DOLE |

LE CAHIER DES MÉTIERS

TRANSPORT

30.000 emplois créés chaque année

Composante décisive de la production euronationale, le secteur du transport prend une place croissante dans l'économie, du seul fait de l'agrandissement de l'espace de production et de consommation sur le plan européen et international.

Dans ce contexte, les transports de voyageurs et de marchandises, l'organisation de la chaîne de production et de distribution ou autrement dit la logistique, se développent avec davantage de technicité compte tenu de la modernisation et l'informatisation du secteur.

L'ensemble des acteurs du transport et de la logistique représente une population de 1.131.000 salariés dont 458.000 dans le transport routier des voyageurs et de marchandises, maritime et aérien, et 700.000 répartis dans les fonctions transport-logistique des entreprises industrielles et commerciales.

Dans les années à venir, on devra pallier au manque de candidats qualifiés et formés dans la logistique puisque cette branche est appelée à se développer.

De plus une transformation structurelle pourrait vraisemblablement voir la diminution du personnel de base (cariste, conducteur routier, manutentionnnaire...) au profit d'un personnel plus qualifié de niveau CAP et BEP.

(Source: association pour le développement de la formation professionnelle dans les Transports).

Adresse régionale: AFT - maison du transport -(ZAC de Valentin -25480 Miserey-Salines (tél. 81.53.66.23).

Chauffeur de taxi

Fonction

Le chauffeur de taxi assure le transport de voyageurs moyennant une redevance établie suivant un tarif donné par la préfecture et qui s'affiche sur le compteur horokilométrique dont son véhicule est obligatoirement dote. Il peut exercer sa fonction en tant que salarié d'une entreprise, travailleur indépendant louant son véhicule à une entreprise ou comme artisan propriétaire de son véhicule. Les conditions de travail sont particulièrement stressantes (problémes liés aux embouteillages, aitente entre deux courses, horaires de travail...).

Formation

Chauffeur de taxi: certificat de capacité + conditions d'âge (18 ou 21 ans pour les grandes agglomérations), d'honorabilité + autorisation d'exercer délivrée par la préfecture du département dans lequel se trouve votre résidence. Pour obtenir le statut d'artisan, le chauffeur de taxi doit avoir une expérience professionnelle de 6 mois et obtenir une autorisation préfectorale de stationnement.

Chauffeur de car

Fonction

Le chauffeur de car travuille au sein d'une entreprise d'autocars ou pour une entreprise de transports publics urbains. La plupart du temps, il effectue des trajeis sur des lignes régulières intramuros et intervilles pour le ramassage scolaire, le transport de travuilleurs. Il ussure également la délivrance des titres de transports. Il peut également effectuer des trajets plus longs nécessitant des déplacements de plusieurs jours lorsqu'il travaille pour une entreprise de car grand tourisme. Il dont alors possèder des connaissances mécaniques afin de parer au mieux toute possèsilée d'invisient.

Formation

Permis D qui ne peut être obtenu avant 21 ans. Les titulaires du permis poids lourd (C) obtiennent sans contrainte d'examen le permis de transport en commun (D). Le CAP de conduite routière reste très apprècié. Pour les conducteurs de car grand tourisme des connaissances en mécanique sont les bienvenues.

Moniteur d'auto-école

Fonction

Il est chargé de l'apprentissage de la conduite de différents véhicules auprès des nonconducteurs agés d'au moins 16 ans. En dehors des aspects techniques permettant la connaissance et la maîtrise du véhicule, le moniteur d'auto-école joue également un rôle important quant aux attitudes des futurs conducteurs. Faire respecter la sécurité routière et dévalopper des comportements positifs en état de conduite font également partie des objectés majeurs poursuivis par les moniteurs d'autoécole. Aussi, devront-ils être pédagogues et patients envers des candidats de tout âge et tout milieu social.

Formation

BEPECASER (Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière) accessible aux titulaires du permis B et A justifiant d'un niveau BEPC.

Le BAFM (Brevet d'aptitude à la formation de moniteur) accessible aux titulaires du BE-PECASER depuis plus d'un an, permet, et d'enseigner dans un centre de formation et de s'inserire au concours d'inspecteur du permis de conduire.

Chauffeur routier

Fonction

Le conducteur routier (rayonnement régional) et grand routier (section France et Etranger) utilisent des véhicules lourds (de 3 à 38 tonnes) sur de longues distances. Ils assument l'entière responsabilité du frêt qu'ils transportent, surveillent le chargement et le déchargement de la cargaison. Ils peuvent même, parfois y participer. Le conducteur routier doit également veiller à la bonne marche de son véhicule et être ainsi capable de parer ou de prevoir toute défaillance mécanique. Représentant « légal » de son entreprise, il joue

un rôle d'intermédiaire auprès de la clientèle. Il exécute également un certain nombre de taches administratives auprès de différentes institutions (bordereaux de passage en
douane par exemple). Si certaines de
ces faceties sont attrayantes, ce poste
possède de nombreuses contraintes :
elasticité des horaires, travail de nuit
exigeant une bonne condition physique et pouvant bouleverser l'univers
familial, sans oublier une règlementation sèvère et les risques lies aux accidents de la route.

Formation

Routier: CAP de conduite routière (également par voie d'apprentissage), BEP conduite et services dans le transport routier + conditions physiques (notamment en ce qui concerne l'acuité visuelle). Les permis C et E sont, en principe, inclus dans la formation CAP et BEP.



Livreur

Fonction

A la différence de son collègue routier, le livreur effectue des déplacements de courte distance et durée, ne dépassant pas la journée, en ville et au volant d'un véhicule de plus faible tonnage. Son travail est caractérisé par des contacts importants avec la clientele : il établit les bons de commande, de livraison et assure l'encaissement des factures. Il effectue lui-même la manutention de la marchandise : aussi, doit-il faire preuve d'organisation, de rapsdité et de diplomatie pour éviter et la colère des automobilistes bloqués et la création d'un embouteillage trop important.

Formation

Aucune formation spécifique mais le CAP de confluite routière est apprécié. Permis B ou C selon véhicule utilisé obligatoire.

Ambulancier

Fonction

L'ambulancier n'est pas assimile à une profession paramédicale mais considéré comme transporteur spécialisé. En effet, il est chargé d'effecteur, dans un véhicule automobile adapté, le transport des malades et blessés auprés des établissements de soins, de cure et de readaptation. Il peut exercer sa profession en tant que salarié d'une entreprise publique ou privée ou créer sa propre société. Disponibilité, polyvalence et sang-froid sont les trois qualités principales requises pour l'exercice de cette profession.

Formation

Certificat de capacité d'ambulancier (CCA) délivre après une formation payante de 2 à 4 mois à temps complet, partiel ou en cours du soir pour les candidats de plus de 18 ans tituliares du permis B.



Aiguilleur du ciel



Une autre dénomination résume l'essentiel de sa fonc-tion. En effet, le contrôleur aérien (ou de la circulation acrienne) travaille dans les tours de contrôle des aéroports afin de coordonner les différentes manoeuvres lées au trafic aérien. Il doit veiller, dans un espace aérien donné, à la sécurité des atterrissages et décollages des nombreux appareils et assurer le bon déroulement de leurs vols. Pour permettre un écoulement sûr et rapide de la circulation aérienne, l'aiguilleur du ciel, grâce à un matériel informatique et électronique adapté, interpréte les différentes informations qu'il reçoit (conditions at-mosphériques, densité du trafic...) Il doit alors immediaternent les retransmettre aux pilotes des appareils appar-tenant à l'espace aérien dont il est charge. Aussi est-il en liaison radio permanente avec les pilotes de ces appareils. Il est tenu, entre autres, de s'informer sur le respect de l'itinéraire et de l'horaire déterminés. Il peut être amené à contacter les services spécialisés

de securité en cas d'accident ou menace d'accident sur l'aeroport.

Ce poste nécessite une bonne condition physique et nerveuse. Le travail s'effectue de jour ou de nuit en continu et demande une attention soutenue pour ne pas risquer une erreur d'interprétation fatale. Un contrôle auditif et visuel sera d'ailleurs effectué et jugera définiti-vement de l'admission du candidat. La connaissance de l'anglais est de plus indispensable puisque la plupart des échanges aériens s'effectuent dans cette langue.

Avant de se présenter au concours de recrutement de l'école nationale de l'aviation civile, les candidats de-vront obligatoirement justifier d'un niveau bac + 2. BTS, DUT ou DEUG à caractère scientifique.

Les métiers du rail

L'activité principale de la SNCF demeure le trans-port des voyageurs, celui des marchandises étant fortement concurrencé, notamment par les trans-ports routiers. La SNCF reste l'une des grosses en-treprises ayant une palette fort diversifiée de postes à pourvoir et celu du palette par le palette en le palette. à pourvoir et cela du niveau le plus bas, en ce qui concerne les taches d'execution, au niveau le plus eleve pour les postes d'encadrement. On note cependant une demande plus forte dans la branche commerciale.

Fonctions

L'agent commercial voyageurs assure la vente et l'information des produits et services SNCF au

L'agent commercial trains ou contrôleur n'exerce pas son travail de façon sédentaire. Il remplit deux missions le contrôle et l'information des voyageurs. Aussi est-il soumis à certaines contraintes comme le port de l'uniforme, le travail de nuit,

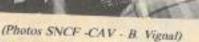
L'agent mouvement travaille sur un tableau de contrôle optique à la formation et à la circulation des trains, selon un plan de transport établi, il assure la sécurité de la circulation des trains et doit veiller à l'exploitation des différentes installations.

Le conducteur ou agent de conduite assure la conduite des trains de voyageurs ou marchandises. De part l'importance de responsabilité du poste, il dost repondre à certaines aptitudes physiques sup-

Formation

Le recrutement des non-diplômés est encore chose courante à la SNCF; aussi n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la Direction générale ou regionale du personnel de la SNCF. Avant d'accè-der aux différentes professions, le candidat devra toutefois répondre à certaines conditions d'âge et aptitudes physiques, mais aussi subir certains tests.







Hôtesse et commissaire de bord

Fonction

Plus communément dénommés hôtesse de l'air et steward, ils ont pour mission d'accueillir et de veiller à la sécurité des passagers.

Avant le décollage, ils vérifient le bon fonction-nement des différents équipements utiles à la sécurifé des voyageurs, contrôlent l'approvisionnement en plateaux repas, boissons et produits détaxés dont ils assurcront le service et la vente pendant le

Placès sous l'autorité du commandant de bord, ils doivent en cas d'incident ou accident, mettre rapidement en place le dispositif de sécurité voir d'évacuation et porter en cas de nécessite les premiers soins aux malades et blessés

Les clichés liés à l'exercice de la profession sont

connus de tous mais nombreuses sont également les contraintes (rythme de travail, décalage horaire...). Aussi les candidats devront-ils posseder un bon équilibre physique et nerveux et jouir d'une grande disponibilité.

Propre à chaque compagnie. Cependant, les conditions d'admission aux epreuves de sélection sont sensiblement les mêmes. A savoir : les candi-dats doivent posséder le certificat de sécurité et sauvetage, répondre à des conditions d'âge et de taille, justifier d'un niveau bac et d'une solide culture générale, maîtriser parfaitement la langue anglaise et subir quelques épreuves physiques! Une expérience dans le domaine de l'hôtellerie et du tourisme est souvent un also casains de la tourisme est souvent un also casains de la du tourisme est souvent un also casains de la destaute de la du tourisme est souvent un plus appréciable tout comme l'usage d'une autre langue etrangère.

Marin ou matelot

Fonction

Homme à tout faire, le marin est place, seion les taches executées, sous l'autorité du maître d'équipage ou bosco auservice pont, sous celle du maître méca-nicien au service machines. De façon générale, il est charge de l'entretien et de la maintenance du instériel à bord. Il peut également être affecté à la conduite du navire ou à la surveillance de la naviga-

tion à vue ou aux jumelles. Son iravail est organisé par quart soit 4h de jour en machines, et 4h de nuit en passerelle et vice versa.

Formation

CAP Maritime de marin de commerce, options électricité marine ou mêcanique marine.

LA CULTURE EUROPEENNE POUR VALORISER VOTRE BAC + 2

Choisissez une formation rémunérée, d'un an, en alternance afin de maîtriser l'environnement économique et législatif, vous perfectionner aux techniques du commerce et intensifier votre pratique des langues.

27 rue Pasteur - 39100 DOLE

Contact : Chantal CHENEVAT au 84.62.79.89.

Fonction

Le logisticien est un gestionnaire à l'affût de dépenses inutiles. Il doit être à même de planifier sur écran ou papier les différentes étapes nécessaires à la mise en place d'un produit donné en veillant d'une part à un juste equilibre entre les différents maillons de la chaîne et d'autre part à une rentabilisation optimum pour l'entreprise. Il intervient ainsi comme le chef d'orchestre des différents services d'une entreprise de transport. Il coordonne, maîtrise et contrôle toutes les opérations concernant l'entreposage, le stockage, l'emballage, la manutention, le transport, la distribution. l'exportation et le service après-vente d'un produit donné. Trois qualités sont indispensables à l'exercice de ce metier : l'art du dialogue, de l'organisation et la connaissance approfondie de l'outil indispensable à la logistique, l'informa-tique. Ouverture des frontières oblige, la connaissance des langues étrangères est bien sûr indispensable.

Formation

DUT « Transport-logistique » - MST génie logistique - diplôme universitaire en gestion des opérations logistiques - DESS «transport et logistique industrielle et commerciale» - grandes écoles spécialisées comme l'Institut supérieur de logistique industrielle, l'École de logistique d'entreprise, le centre de renseignement et de recherche en logistique, l'Acédémie commerciale internationale... - les Mastéres « transport logistique et aménagement», «logistique industrielle», «logistique et transport international», «logistique industrielle et commerciale».

Agent de magasinage ou magasinier

Fonction

Il est capable de tenir un stock de marchandises ou produits en entrepôt ou magasin en utilisant l'informatique pour enregistrer les mouvements, déclencher les approvisionnements ou faire les inventaires. Quatre tâches principales qualifient l'exercice de sa profession: la réception des marchandises c'est-à-dire vérifier, trier puis classer les produits; le stockage, la préparation de commande et enfin l'expédition.

Formation

CAP agent de magasinage et messagerie - BEP distribution magasinage.



Emballeur

Fonction

Autre maillon de la chaîne logistique, le conditionnement et l'emballage des produits est un secteur en pleine expansion. Variété des produits et diversité des matériaux utilisés demandent une recherche constante et exigent des connaissances techniques spécialisées notamment dans la science des matériaux. L'ouvrier emballeur doit être ainsi capable d'effectuer toutes les opérations de conditionnement des différents biens existants sur le marché tout en leur assurant une protection efficace.

Le technicien de l'emballage et du conditionnement est quant à lui chargé de la conception des différents types de conditionnements. Pour ce faire, il doit bien évidemment tenir compte des différentes contraintes liees au transport, étiquetage et marquage des dits produits.

Formation

CAP emballeur - BT emballage et conditionnement.

Manutentionnaire(s)

Fonction

Le manutentionnaire est chargé d'effectuer le chargement, le déchargement et le déplacement de la marchandise. Le cariste effectue les mêmes tâches mais à l'aide d'un chariot automoteur diévateur. Le pontier-grutier travaille à la manutention de produits dans les entrepôts, ports, usines ou gares ferroviaires en condui-

sant des ponts roulants ou des grues. Tous ces postes demandent désormais des connaissances professionnelles supplémentaires. En effet, de plus en plus, leur sont confiées des tâches administratives comme celle concernant la gestion des stocks sur informatique ou le suivi des plannings...

Formation

Il n'existe pas pour l'instant de diplôme spècifique à la manutention. Cependant, le niveau BEPC, voire bac, sont souvent exigés.

Déménageur

Fonction

Le déménageur doit à l'évidence disposer d'une bonne condition physique mais aussi savoir faire preuve d'initiative tout en ayant le sens de l'organisation et celui du contact avec la chentéle. Pour éviter toute casse, il devra connaître les différentes techniques d'emballage et exceller dans l'art du montage et démontage des meables.

Formation

Déménageur: CAP de déménageur professionnel (uniquement par voie d'apprentissage) + permis C.



Biblio

Fiches CIDJ:

- 2.89 « Transports ».
- 2.892 « Formations supérieures des transports ».

LES METIERS DU TRANSPORT? TU PARLES DUN

DOSSIER ...

- 2.893 "Transports: professionnels qualifies".
- 2.8961 "Hôteise et commissaire de bord (steward)".
- 2.8962 « Aviation civile : mécanicien navigant » ingénieur navigant ».
- 2.8963 «Aviation civile: personne au sol».
- 2.8964 «Pilote professionnel d'avion».
- 2.8965 «Pilote professionnel d'hélicoptère».
- 2.8966 «Aviation civile: techniciens ingénicurs».

- 2.897 « Marine marchande ».
- 2,8991 « Conducteur routier».
- 2.8941 « Conducteur de taxi ».
 2.8946 « Moniteur d'auto-école ».
- 2.746 «Conducteur ambulancies»
- «Les métiers du transport: air, terre, mer», par Luc le Chatelier - Guide CIDJ Phosphore (1990).
- « Des mètiers pour voyager », de Christian Thomas -Collection l'Etudiant pratique (1986).

Cahier Onisep Nº 32 « Travailler dans les transports : conduite, vendre, organiser » (1989).

Cahier Onisep N° 2 - 4e édition « Spécial bureau » (et notamment ceux du transport » (1990). Revue Avenirs « Les Métiers de la mer » (1987). Pour toutes informations supplémentaires

Centre Information Jeunesse

27, rue de la République 25000 BESANÇON Tél. 81,83,20,40

et les bureaux informations jeunesse (p 2)

Cahler réalisé par Claire Boisson

La formation professionnelle: des acteurs... un partenariat

Le système français de la formation continue vient de célébrer son vingtié-me anniversaire. Dès ses origines, il s'est vu assigner un triple objectif: la formation contribue au développement économique et accompagne les évolutions technologiques ; elle est un moyen de lutter contre le chômage; elle répond aux aspirations individuciles, qu'elles soient professionnelles ou culturelles.

Tous sont concernés et si notre systême est envie à l'étranger, c'est qu'il a montré son efficacité grâce à la mobilisation de tous les acteurs : entreprises, partenaires sociaux, Etat, régions et des particuliers prêts à s'investir dans leur formation.

L'ETAT, LES REGIONS, LES EN-TREPRISES ELABORENT CHA-QUE ANNEE UNE POLITIQUE DE FORMATION PROFESSION-

L'Etat finance surtout l'insertion et la formation des jeunes demandeurs d'emploi. Il prend en charge le fonctionnement et l'équipement des centres AFPA. Il accompagne l'effort des entreprises et cofinance avec les régions des formations dans le cadre de contrats de plan.

Les lois de décentralisation ont donné aux conseils régionaux compétence en matière de formation professionnelle continue et d'apprentissage.

Les conseils régionaux définissent une politique de formation adaptée aux besoins de la région et financent l'apprentissage et un programme annuel de formation continue. En Franche-Comté, ce programme représente 450 actions et concerne 6 500 stagiaires par an.

Les conseils régionaux s'engagent avec l'Etat dans les contrats de plan pour financer en commun des forma-

D'autres collectivités locales (départements, communes) peuvent aussi participer au développement de la formation professionnelle notamment en faveur des personnes en difficulté d'in-

Les entreprises participent largement à l'effort en faveur de la formation de leurs salaries. Elles ont une obligation minimale de financement de la formation professionnelle à hauteur de 1,2 % de la masse salariale brute. Mais bien des entreprises comprenant que la formation est un investissement rentable dépassent largement cette obligation. Les entreprises élaborent après consultation des salariés leur plan de formation annuel.

Elles participent au financement des actions d'insertion en alternance concernant les jeunes.

Elles financent également le congé individuel de formation. Le congé individuel de formation est un droit individuel à la formation accessible à tout salarie. Il lui permet de suivre, à son initiative et pendant son temps de travail, une formation de son choix. (cf. TOPO mars 1991).



La formation professionnelle est présente dans le domaine des transports. (Photo CIFP)

Des possibilités de se former..

 Fabienne travaille comme aide-comptable dans une entreprise. Elle ressent la nécessité de se perfectionner dans ce domaine et désire suivre un stage intitale « perfectionnement à la comptabilité ». Acceptée par l'employeur, la formation sera financée dans le

cadre du plan de formation de l'entreprise.

Didier, 18 ans, a quitte l'école sans qualification.
Actuellement demandeur d'emploi, il aimerait travailles dans le domaine de l'électricité. Le Conseil regional de Franche-Comté a retenu dans son program-

me la formation « CAP electrotechnique » Intéresse.

Didier va pouvoir en bénéficier pour se qualifier.

François est salarié d'une banque. Il désire changer d'activité professionnelle. Grice au congé individuel de l'activité professionnelle. duel de formation, François va pouvoir entreprendre la formation qu'il a choisie à savoir « carrière de l'information et de la communication ».

Chantal, mère au foyer, désire reprendre une activité professionnelle. Elle a d'abord suivi un stage lui permettant de valoriser ses capacités personnelles et professionnelles et d'établir un projet pour «retravailler». Chantal enumera par la suite une formation qualifiante dans le domaine technique, laquelle est financie dans les alors du contrat de plus Elst. Périonne nancée dans le cadre du contrat de plan Etat-Région.



Se former pour lutter contre le chômage. (Photo BVV)



Formation continue dans les transports

Conducteur grand routier

Objectif: acquerir les connaissances nécessaires à l'exercice de la profession

Organisme: AFT Formation continue maison du transport, 25480 Miserey-Salines (tél. 81.53.66.33).

Renseignements complémentaires:

Public visé: jeunes de 18 à moins de 26 ans.

Formation de niveau V

Validation: CFP conducteur routier option grand routier marchandises sur tout véhicule. Financement: Conseil régional de Franche-Comté.

Magasinier cariste

Objectif: formation qualifiante aux métiers du magasi-nage et à la conduite de chariots élévateurs.

Durée: 780 heures

Organisme: OREA formation service, 9, rue du Port, 25200 Montbéliard (tél. 81.90,43.73)

Renseignements complémentaires :

Public visé : demandeurs d'emploi de plus de 18 ans et aptes à la conduite d'engins motorisés

Formation niveau V.

Validation: attestation de suivi et de présence, attestation de capacité permis cariste

Lieu de déroulement : Vesoul.

Financement: Conseil régional de Franche-Comté.

Passeport pour une bonne conduite

Objectif: permettre à un public féminin en priorité d'exercer une activité (chauffeur, cariste, grutier...) dans les transports et la manutention : permettre à quelques hommes de se diriger vers les métiers conducteurs d'engins du BTP

Organisme: FRMFREO centre de Luxeuil, 5, Allée des Libelles, 70300 Luxenil (tel. 84,40.13.23)

Renseignements complémentaires:

Public visé: demandeurs d'emplois, femmes.

Formation niveau V

Validation: permis de conduire BCD. Attestation de suivi ou de présence.

Technicien supérieur des méthodes et d'exploitation en logistique

Objectif: former des spécialistes des études d'organi-sation et des gestion concernant les activités logistiques. Durée: 1.300 heures.

Organisme: IFTIM, rue du Rond Buisson, ZI de Thise, 25200 Roche-lez-Beaupré (tél. 81.88.58.6)

Renseignements complémentaires :

Public vise: titulaire du bac, pour les personnes de niveau BAC un an d'expérience en entreprise

Formation de niveau III.

Validation: CFP de technicien supérieur des méthodes et d'exploitation en logistique

Préparation au BEPECASER

Objectif préparer les stagiaires au diplôme national permettant l'exercice du metier de moniteur d'auto-école (enseignant de la conduite et de la sécurité routière). Durée: 900 heures.

Organisme: GRETA de Champagnole Lycce profession-nel, 20, avenue Herriot, 39300 Champagnole (tél. 84.52.61,73).

Renseignements complémentaires:

Public visé: demandeurs d'emploi, femmes, salaries en congé individuel de formation

Formation de niveau IV

Validation: diplôme d'Etat Bepecaser.

Financement: Conseil régional de Franche-Comté.

Par ici la rentrée

Il n'y a pas que le boulot qui ait repris en septembre.

L'année commence aussi pour les sports, les luisies et autres activités qui ont pour synonymes, détente, évasion, passion, expression.

décompression... Chacun a déjà son expérience, selon ses goûts, ses disponibilités...

Les mordus ont déja repris leur abonnement, leur adhésion, leur carte... Mais si ce n'est pas le cas, pourquoi ne pas y réfléchir un peu en parcourant les listes d'activités sportives, culturelles qui suivent... sars oublier une liste d'activités d'une autre nature qui valent peut-être aussi un détour.

Les sports

Aérobic Arts martiaux Athlétisme Auto moto Aviron Badmington Base-ball Basket Boxe Canoë-kayak Course d'orientation Equitation Escalade Escrime Football Golf

Gymnastique Handball Hockey sur glace Musculation Natation Parachutisme Patinage (à roulettes ou sur glace) Pêche Planche à voile Plongée Randonnée Relaxation Rugby Squash Stretching Tai chi chuan Tennis Tennis de table Tir à l'arc Tir Triathlon Voile Vol (à moteur, à voile ou libre) Yoga.

Les loisirs

Archéologie Art floral

Artisanat Arts ménagers Arts plastiques Astronomie Audiovisuel Cirque Clubs scientifiques Collections Danse Généalogie Informatique Jeux de rôle Jeux de société Langues Modélisme Musique Nature Scoutisme Théâtre.

• Et aussi...

Aide humanitaire Amitiés internationales Bénévolat Secourisme

Sans oublier toutes les autres façons de se rendre utile notamment l'encadrement d'activités et mouvements de jeunes.

Topo

 Certaines activités peuvent se dérouler en week-end ou en stage de quelques jours... ce qui peut être une bonne façon de s'initier ou se perfectionner.

 Certains organisateurs d'activités acceptent que l'on fasse une ou deux séances avant de s'inscrire, pour voir... Ne pas hésiter à demander.

3. — Les prix des activités varie beaucoup... Il n'est même pas possible de donner d'indication. De plus, il faut rajouter l'équipement parfois coûteux dans certaines disciplines mais il y a des arrangements possibles dans certains clubs ou associations.

4. — Ne pas hésiter à demander un étalement des paiements et à présenter sa carte jeunes . Il y a peutêtre une réduction à la clé!

Consulter les listes dans les centres ou bureaux informations jeunesse régionaux (adresse P. 2).

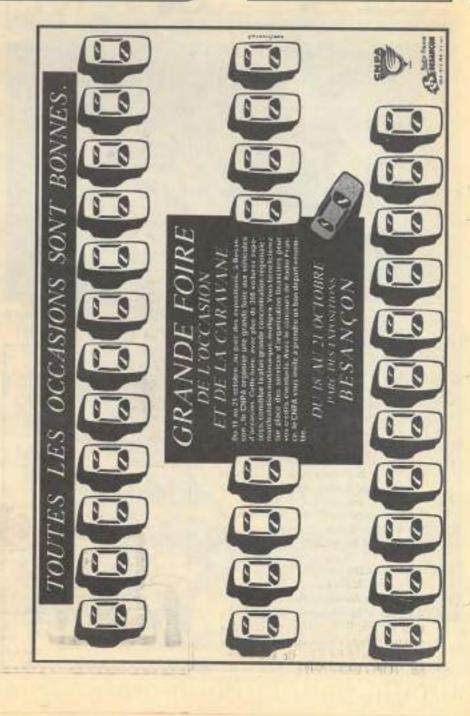
A partir de 83.000F HT*



CIVIB

Espace Valentin

BESANÇON - Tél. 81.50.47.34



00



9° fête de la BD

On savait d'avance que la chute du mur de Berlin ne serait pas sans conséquences sur le nouvel équilibre ou ordre mondial... Mais de là à imaginer une nouvelle invasion de Vikings, Normands ou autres barbares nordiques!

Sous le signe d'Odin, le peuple des géants s'apprête, on le sait de source sûre, à aborder les rivages du Doubs les 26 et 27 octobre. Montbéliard, Sochaux, Exincourt, et même Belfort subiront leurs frasques... à travers de multiples fresques.

Mais leur point de chute, puisqu'ils iront même jusqu'à y amarrer leur drakkar, sera la cité d'Audincourt. Alors, ici ou là, dans les rues jailliront comme autant de signes de victoire, boucliers, lances et voiles.

Des géants de papier

Quatre-vingt planches et autant de versions de ces hommes du nord seront exposées à la salle Omnisports, dans un décor de pierres runiques,

pour vous présenter. à travers différents auteurs bédéphiles, l'histoire du peuple viking.

Des geants de papier? Non pas, Peter Mandsen nous fera découvrir l'univers des légendes nordiques avec le Valhalla, l'équivalent danois d'Astérix. Et pour complèter cette vision les scènes de la

vic quotidienne photographices par Grégoire Horvéno (MJC des Champs Montants).

Et tant d'autres images

Mais fidèle à sa vocation. Audincourt presentera au foyer municipal, dans une atmosphère de grand mar-ché, tout un arsenal d'auteurs, des cé-lèbres comme Blanc-Dumont, Gibrat ou Convard, mais aussi de jeunes talents à la recherche de la reconnaissance et de ses pairs et du public.

Et puis aussi une saga haute en couleurs qui à travers vingt-huit dessina-teurs évoquera les portraits de vingt-six rockers mythi- ques pour retracer la légende du rock des années soixante à nos jours.





et 27 octobre à Audineourt pour rencontrer et discuter avec tous ceux qui font le

4º Foire aux végétaux cultivés de Nancray

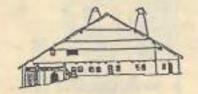
Dans le cadre unique de l'écomusée, une trentaine d'exposants venus de toute la France présenteront leurs collections de plantes originales, rares ou anciennes, du mobilier, des accessoires de jardin et tout ce qui a trait à la culture biologique

Cette manifestation sera ouverte à tous le samedi 9 novembre, de 14h à 17h30, et le dimanche 10 novembre, de 10 h 30 à 17 h 30.

Au programme, de nombreuses expositions dont celle des fruits anciens, des conferences sur les roses d'antan, les pivoines en Chine..., un programme tout en arômes et couleurs!

Prix d'entrée: 25 F pour adul-tes, donnant droit à la visite de la foire et du musée

Infos: Jerôme Cachot, DRAE de Franche-Comté, 5, rue Sarrail, BP 137, 25014 Besançon cedex (tél. 81.61.53.33).





Et comme chaque année, la présence du studio radiphonique de Radio-France-Belfort.

Et puis encore la mise en cases d'Audincourt par Joseph Béhé où tout un chacun reconnaîtra dans ce port-folio, «un Doubs jardin explose», les mille et un détails d'une ville qui s'appelle Audin-A l'initiative de la caisse primaire d'assu-rance maladie de Montbéliard, une exposition sur le sida «JO ou la chronique d'une BD » sera présentée au public à travers notamment le dernier album BD de Claude Derib «JO» 1.000 albums seront ainsi distribués gratuitement.

Gibrat, quant à lui, s'affiche dans la revue de la caisse d'allocations familiales de Montbêliard "Bonheur" pour abor-der, sous forme humoristique le problème de l'accueil de la petite enfance. Le dimanche 27 octobre, à 17 h. la proclamation des laureats des différents prix décérnés cloturera cette neuvième édition de la fete de la BD, pour en savoir plus : Mission bande dessinées; BP 54. 25402 Audincourt cedex (tél.

«JO», l'héroine du dernier album de Claude Denb. 81.30..42.08).

EASY GYM

L'AUTRE GYMNASTIQUE

Technique révolutionnaire venue des U.S.A.



LA FORME DEVIENT UN PLAISIR SANS EFFORT SUPERFLU

LE CONCEPT TONING TABLE

présente une conjugaison astucieuse de

TABLES ANATOMIQUES DOTEES D'UN VARIATEUR DE VITESSE s'adaptant aux possibilités et au rythme de chacun

- . DETENDEZ-VOUS
- STIMULEZ votre circulation sanguine et lymphatique
- AMELIOREZ votre maintien
- AFFINEZ votre corps là où vous le voulez
- **ASSOUPLISSEZ** vos articulations
- TONIFIEZ vos muscles
- RETROUVEZ bien-être et tonus

68, rue de Vesoul - 25000 BESANÇON - Tél. 81.80.77.50

Aminoissements - Relaxation - Gym semi-passive - Solarium - Sauna Diététique. Abonnement par mois, trimestre, à l'année ou à la carle Horaire souple - Carle fidélité - Parking gratuit

| THUTU | |
|--------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Bon pour une | NOM Prénom |
| séance-essai | |
| gratuite | The state of the s |

38e rencontre internationale de cinéma de Pontarlier

Du jeudi 31 octobre au dimanche 3 novembre, le ciné-club Jacques Becker de Pontarlier vous présente une douzaine de films tirés de l'oeuvre des frères Taviani et en leur présence

Infos: M. Blondeau au 81.39.18.69



L'Ecureuil en concert

25/10: Crowded House - Montjoye Besançon.

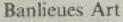
05/11: Molodoi - Montjoye Besançon (rock band alternatif avec notamment la présence du chanteur du défunt Bérurier Noir).

13/11: FFF - Montjoye Besançon (révélation des dernières transmusicales de Rennes, groupe de «trash funk » formé de mu-siciens de Niagara et Marquis de Sade).

27/11: Fredericks, Goldman et Jones - parking Casino Chiteaufarine, Besançon,

En location dans les Caisses d'épargne Ecureuil et le CIJ de





Gilles Rondot, artiste bisontin. intervient en banheue pansienne dans la création du théatre-médiathèque de Quentin-en-Yvelines.

Sa participation laisse entrevoir une autre approche de l'art en milieu urbain Avant même que se dresse ce lieu d'animation et de regroupement, Gilles Rondot Phabille de portraits glanes ici et la sur le chantier et lui donne dejà ainsi une vie, une ame-

La galerie Traje (rue Charles-Nodier à Besançon) vous présente jusqu'au 30 novembre une autre facette de l'artiste



David Halliday, le grand blond au T-shirt noir le 20/11 au Palais des sports de Besancon et le 21/11 à Voujeaucourt.

Ne soyez pas celui ou celle qui cherche, mais le collaborateur que l'on recherche.

DES FORMATIONS POUR DES EMPLOIS

SECRÉTARIAT - COMPTABILITÉ - GESTION LOGICIELS INFORMATIQUES - ANGLAIS

- Un programme personnalisé
- Un suivi individuel
- Le choix des horaires
- Pas de limite d'heures

4 avantages qui vous distingueront.

INSCRIPTION TOUTE L'ANNÉE

I.T.N. GROUPE DIGIER

Renseignez-vous sans engagement

Tél. 81.51.73.74 (sur rendez-vous)

15, rue Xavier-Marmier - BESANÇON

Romance pour un piano

A peine le Festival international de musique achevé que déjà Besançon se prête aux charmes harmomeux de Radio France. Elue avec six autres villes françaises, Besançon affirmera autour de 6 récitals de piano, sa vocation musicale. Thématique choisir : le romanisme. Cette opération sans précédant nous permettra d'assister au théâtre municipal de Besançon aux concerts suivants:

Jeudi 21 novembre: «l'Immortelle bien-aimée» avec des oeuvres de Beethoven et

Georges Pludermarcher au piano.

- Mardi 17 décembre: « Romances sans paroles » avec des œuvres de Field, Chopin, Mendelssohn, Litz et Schumana et France Clidat au piano.

- Mardi 28 janvier: « D'ombre et de lamière » avec des œuvres de Schubert et Schumana

et Michèle Boegner au piano.

- Mardi 18 février: « L'étracelle Paganini » avec des oeuvres de Brahms, Liszt et Schumann et François-René Duchâble au piano.

- Mardi 24 mars: « Sonata quass una fantassa » avec des oeuvres de Beethoven, Liszt et Schumann et Dominique Merlet au piano.

Mardi 14 avril: «Le voyage romantique » avec des oeuvres de Schubert, Liset et Schu-

mann et Brigitte Engerer au piano. Locations au théatre municipal. Des réductions possibles avec deux systèmes d'abonne-



NTM invité en compagnie des groupes Pigalle et Cecil No pour la fête du sympan! Le 29 octobre à la halle polyvalente de Montbélistel (location au CU) (Photo AFP).





Personnages burlesques insensés et grotesques croqués par un grand monsieur du théâtre désormais jugé classique

La Cantatrice chauve

Une pièce vieille de trente ans qui, malgré les différentes mises en scène jusqu'alors produites, nous entraîne dans un monde étrange et absurde : le nôtre. La cantatrice chauve c'est l'analyse «au fil du rasoir» de Monsieur Ionesco sur l'absurdité des choses, une véritable parodie du comportement humain qui invite au rire et à la moquerie.

Tournée régionale de la pièce mise en scène par Jean-Luc Lagarce (théâtre de la Roulotte -81.83.30.03), les 19 et 20 novembre au centre d'art et de la plaisanterie (tout simplement l'ex-CAC) de Montbéliard: le 21 novembre à Dole: le 23 novembre à Pontarlier: du 26 au 30 novembre à Besancon; le 10 décembre à Lons-le-Saunier; le 13 décembre a Vesoul.

La carte jeunes vous offre 10 F de réduction sur les concerts de l'écureuil et même 20 F sur celui de Fishbone!

Une bande d'amateurs

Un an de travail, un texte difficile et une vingtaine de personnes qui décident de par-tir en tournée en Franche-Comté pour interpréser « Comment Monsieur Mockinpott fut délivre de ses tourments».

Pour l'instant, trois dates sont arrêtées. Le théâtre à tout prix se produira donc au Theâtre municipal de Besançon, les 18 et 19 octobre, à 20 h 30 et le 20 octobre à 17h. Location au CIJ.

Improviser...

ça s'apprend!

Pour les amateurs de cette nouvelle discipline, la rentrée 91 s'annonce prometteuse.

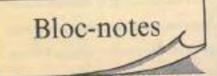
En effet, outre les entrainements réguliers proposés à la MPT de La Grette, le mercredi et vendredi soir, la Ligue comtoise d'improvisation théatrale lance des formules d'entrainements en week-end, au Montjoye, à Besançon. Différentes personnalités viendront les animer. Et pour que le public puisse participer, de nombreux matches auront lieu en Franche-Comté;

Le 26 novembre, à Besançon, avec l'équipe de Dijon.

Le 24 janvier, le 7 février, le 13 mars et le 10 avril à Besançon (Location au CLJ).

Dernière nouvelle : une équipe lédonnienne est en cours de forma-

Pour réserver des maintenant vos stages, ou participer aux différents entrainements: contacter la Ligue comtoise d'improvisation théâtrale, 78, rue Battant, 25000 Besançon. Tél. 81.82.32.74 (le matin).



- Expo «sculptures de Claudie Pellaton» - Sorefi - 191, rue de Belfort - Besançon du 28 octobre au 5 novembre du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h ii 18 h. entrée libre.
- Foire aux livres à la Maison du peuple et salie des fêtes de Belfort du ler 15 novembre (Infos: FOL au 84.21.69.88).
- Premier salon de petites autos, maquettes, miniatures et modèles réduits du 14 au 17 novembre - Parc des expositions à Andelnans.

L'UCPA Nº 1 des séjours sportifs en France a choisi CIJ de Franche-Comté comme bureau de vente



La première prestation en public de la Ligue comtoise d'improvisation théâtrale (BVO190).



BAR - GLACIER Spécialités de glaces

ert de 9 h à 22 h 30 NON-STOP - Fermé le lundi

LES ARBLETIERS - AUDINCOURT - Tél. 81.30.66.80



En matière de réglementation européens

EXEMPLES:

ALLEMAGNE

Limitation de vitesse: 50 km en aggiomération, 100 km sur route. Il n'existe pas de limitation de vitesse sur autoroute, toutefois une vitesse de 130 km est conseillée. Taux d'alcontémie: 0,5 g/l.

Port de la ceinture de sécurité obligatoire à l'avant comme à l'ar-

BELGIQUE-LUXEMBOURG

Limitation de vitesse : 60 km en agglomération, 90 km sur route et 120 km sur autoroute.

Taux d'alcoolémie: 0,8 g/l. Port de la ceinture de sécurité obligatoire à l'avant.

DANEMARK

Limitation de vitesse : 50 km en agglomération, 80 km sur route et 100 km sur autoroute

Taux d'alcoolémie: 0,8 g/l.

Port de la ceinture de sécurité
obligatoire à l'avant comme à l'arnère pour tous les passagers de
plus de trois ans.

ESPAGNE

Limitation de vitesse : 60 km en agglomération, 90 km sur route et 120 km sur autoroute. Taux d'alcoolémie : 0,8 g/l.

Taux d'alcoolémie : 0,8 g/l. Port de la ceinture de sécurité obligatoire à l'avant.

ITALIE

Limitation de vitesse: 50 km en agglomération, de 90 km à 110 sur route et 110 km à 140 sur autoroute. Cette variation est établie en fonction de la puissance des véhicules.

Taux d'alcoolémie : 0,8 g/l. Port de la ceinture de sécurité obligatoire à l'avant.

PAYS-BAS

Limitation de vitesse: 50 km en agglomération, 80 km sur route et 120 km sur autoroute.

Taux d'alcoolémie: 0,5 g/l. Port de la ceinture de sécurité obligatoire à l'avant.

Mode d'emploi de l'AAC

Première démarche, vous inscrire dans une auto-école agréée, reconnaissable par les affichettes ou auto-collants mentionnant les deux lettres CA ou conduite accompagnée.

Deuxièmement, choisir une ou plusicurs personnes de 28 ans titulaires du permis de conduire depuis au moins trois ans qui vous assistera en tant que formateur. Celui-ci devra préalablement prévenir son assureur pour qu'il donne son accord d'extension de garantie pour le ou les véhicules utilisés

Si le candidat est mineur, il doit bien évidemment recevoir l'approbation des

Parents.

Troisièmement, un livret pédagogique vous sera remis dés votre inscription.

D'importantes consignes y sont notées quant aux règles règissant l'AAC.

Enquête sur la sécurite routière

UN LARGE CONSENSUS

90 % des personnes estiment qu'il est possible de diminuer le nombre de tués et des blessés dans les accidents de la route selon une enquête effectuée par le CREDOC sur les conditions de vie. Parmi les interventions reconnues les plus efficaces 38 % des personnes interrogées citent l'action des médecins et services d'urgence; 30 % le rôle des policiers et des gendarmes; 26 % l'impact de la télévision et des pournaux; 25 % les associations de victimes.

89 % des personnes interrogées jugent que c'est davantage à chaque individu d'être responsable de la sécurité et de celle des autres plutôt qu'à l'Etat et à la colloctivité d'intervenir. Pour la limitation de la vitesse, 81 % la juge indispensable, mais 72 % seulement sont favorables à un renforcement du dispositif de contrôle de la vitesse.

Idem pour les contrôles techniques: 82% des Français y sont favorables, mais 61% ne songent pas pour autant à modifier leurs habitudes, lors de mise en place.

Programme local de sécurité routière

Malgré les efforts déjà entrepris en matière de sécurité routière, que ce soit au niveau des infrastructures, de l'éducation, de la formation, de l'information, de la surveillance et des contrôles de vitesse et d'alcoolémie, les services de police et de gendarmerie ont enregistré sur les routes du département du Doubs en 1990, 1.397 accidents corporels qui ont fait 110 tues et 1.918 blessés. Si le nombre des accidents a globalement diminué dans le Doubs par rapport à 1989, ces chiffres incitent à mener une action systématique en faveur de la prévention. C'est pourquoi l'Etat et le conseil géné-

ral du Doubs ont associé leurs efforts en faveur d'actions locales de sécurité routière susceptibles d'entraîner une réduction du nombre des accidents de la route, et ont signé un contrat de programme local de sécurité routière, tendant vers 2 objectifs:

 modifier le comportement ultérieur de l'usager de la route par une promotion de la conduite accompagnée auprès des jeunes, en apportant une aide de 600 F aux jeunes de 16 et 17 ans résidant dans le Doubs et s'inserivant aux cours de conduite accompagnée dans la période du ler juin au 30 septembre 1991. Les 650 premiers candidats inscrits dans cette période auprès des auto-écoles agréés ont pu ainsi prétendre à cette aide.

agir sur les infrastructures en vue d'améliorer la sécurité sur le réseau routier en réduisant les risques d'accidents, en aménageant sur le réseau routier du département, en matière de securité, les « points faibles » éventuellement révèlès par les enquêtes REAGIR. Cette action porte sur le renforcement de la signalisation verticale ou horizontale, la création d'îlots ou toute intervention sample mais ayant un impact immédiat et efficace visant à réduire les risques d'accidents.

Le montant ou contrat, dont le financement est supporté à parts égales par le conseil général du Doubs et l'Etat, s'élève, pour l'année 1991, à 600.000 F. répartis pour 390.000 F en direction des

actions d'éducation et 210.000 F pour les actions d'infrastructures. Cette action s'inscrit dans un programme triennal : elle fait ainsi suite au contrat conclu en 1990 (opération « Roule tout Doubs »...) et pourra être reconduite en 1992, en raison du succès qu'elle a rencontré auprès du public concerné.

20







Inaugusé par Louis Souvet, sénateur maire du pays de Montbéliard, le Bureau d'information jeunesse de Montbéliard est désormais ouvert au public. Contact: BIJ, I, rue Mouhot, 25000 Montbéliard, tél. 81.94.45.60



Lycéens - citoyens

Aux urnes lycéens !

Les lycéens font l'apprentissage de la démocratie. Les conseils de délégués élé-ves mis en place dans l'effervescence du plan d'urgence pour les lycées en témoi-gnent. Ils doivent permettre aux élèves d'aborder à la fois l'apprentissage de leurs nouvelles responsabilités et l'ava-lanche des problèmes qui ont généré la crise de l'automne 90. Aux oubliettes de l'histoire, donc, les chefs de classe, déle-més, factotum, et autres porteurs de gués factotum et autres porteurs de craies et de cahiers de textes. Le délégué lycéen est aujourd'hui un médiateur, un responsable, un élu. L'heure est à l'ap-prentissage de l'élection, de la représen-tation et de l'exercise d'un mandat. tation et de l'exercice d'un mandat; c'est à dire les bases d'une pratique démocratique. Si « nul n'est censé ignorer la loi », il est indispensable également de connaî-tre ses droits. Voici donc quelques renseignements pratiques, agrémentés d'extraits des textes en vigueur, à usage des électeurs, candidats et futurs élus ly-

Les élections

Elles doivent avoir lieu en début d'an-née, au plus tard avant la 7c semaine. Chaque classe élit 2 délégués au cours d'un vote organisé par le professeur principal. Célui-ci informe les élèves sur le rôle des délégués au conseil de classe. Les candidatures sont individuelles, l'élection a lieu à bulletin secret. Un élé-ve est élu si les suffrages se portent sur lui et s'il l'accepte. Il doit reccueillir la majorité absolue au premier tour ou au 2e tour la majorité relative. En cas d'égalité, c'est le plus jeune qui est déclaré élu. Quand le mandat prend fin en cours d'année (démission ou départ), on procède à nouveau, mais au maximum deux fois dans l'année, à l'élection d'un remplaçant. A noter qu'un èlève redoublant peut être élu au cours de son année de redoublement.

L'animation

Candidat, l'élève a présenté un programme d'animation pour la classe; élu, le délégué se doit bien sûr de l'appliquer du mieux qu'il le peut. Voici quelques exemples qui peuvent figurer dans un tel programme : éviter la formation de clan dans la classe : rien de pire que la guerre civile!

Aider les élèves absents : un service de copie des cours peut être institué. Le soutien peut être organisé avec des équipes de travail encadrées par les meilleurs et des échanges de conseils et de techni-ques de travail. Et bien sur organiser des loisirs et des activités culturelles (soirée, repas, rallye...). Enfin faire participer la classe à l'élaboration du projet d'action éducative peut être proposé. Un bureau d'animation de la classe peut être cons-titué. Tous ces efforts doivent permettre au lycée de devenir progressivement un lieu de vie convivial

Les responsabilités

Outre son rôle d'ani-mateur. Félu lycéen est un responsable qui doit remplir ses fonctions et prendre part activement à la vie de l'établissement. Il siège au conseil des délégués et au conseil de classe et peut, s'il le souhaite, être candidat aux autres instances qui régissent l'établissement. Voici la liste des conseils où le délégue peut prétendre siéger ou être elu :

Le conseil des délégués élèves (CDE): il est composé de l'ensemble des délégues de l'établissement. il se réunit sur convocation du proviseur au moins 3 fois par an, et à la demande de la moitié de ses membres sur un ordre du jour déterminé. Présidé par le proviseur, il élit en son sein un vice-président lycéen et un bureau et adopte un réglement interne, il peut y être crée des groupes de travail ou des commissions sur des sujets précis. Le CDE doit normalement pouvoir dis-poser d'un local et de ma-

tériel (machine, photocopieur). Il gére un fonds de vie de 30.000 F (en moyenne) qui permet selon le choix des élèves de financer des actions d'information, d'expression, des animations culturelles

Le CDE définit avec les conseillers d'éducation (CPE) les besoins et les méthodes en matière de formation à la fonction de délégué, il donne son avis sur le programme des associations ayant leur siège dans l'établissement (foyer, association sportive...). Parmi les questions relatives à la vie et au travail scolaire, au sujet desquelles le CDE donne son avis, et for-

mule des propositions, on relève - le projet d'établissement,

Porganisation du travail scotaire,
 Porganisation du travail personnel,
du soutien et du rattrapage,
 la santé, l'hygiène, la sécurité,

l'information sur les études scolaires et universitaires, les carrières profession-

nelles et l'orientation. Le conseil d'administration (CA): c'est l'organe délibératif de l'établissement, cinq élus lycéens (et cinq suppléants) y siégent. Les élections ont lieu au plus tard avant la fin de la 8e semaine. L'election a lieu au sein du CDE. Il est à noter que les élèves de nationalité étrangère bénéficient des mêmes droits (électeurs et éligibles) que les nationaux français.

La commission permanente (CP), en quelque sorte le bureau du CA: deux élus lycéens en sont membres.



Le conseil de classe : les deux délégués de la classe siègent au conseil de classe. Il examine les questions pédagogiques intéressant la vie de la classe, notamment les modalités d'organisation du travail personnel des élèves

Le conseil académique de la vie ly-céenne (CAVL): il compte 40 membres dont la moitié au moins sont des élèves membres des CDE des établissements de l'académie. Il se reunit trois fois par an sous la présidence du recteur, il est consulté et formule des propositions sur les questions relatives à la vie matérielle, pédagogique, sociale et culturelle des élèves dans les lycées.

Excercer ses droits

Une parfaite connaissance du fonctionnement de l'établissement est donc indispensable lorsque l'on souhaite s'im-pliquer dans la vie de son lycée. Un elu lyceen sera d'autant plus crédible s'il s'a-vère être un interloculeur représenta-

tratives de votre lycée, les CDI

tif et conscient de sa fonction, si ces efforts pour améliorer la vie lyceenne n'entravent pas un moment la nécessité du travail en classe et la réussite scolaire. Alors, l'élu pourra faire adopter des « réformes » qui lui tiennent à coeur : le droit de sortie pour les internes, la suppression des colles abusives, l'installation de casiers, le choix des ouvrages au CDI, des news et pourquoi pas le rem-placement de panneaux d'affichage par un réseau de vidéo interne.

La démocratie est en marche dans les lycées français : les droits des lycéens ont été codifies, le droit d'association re-connu, la liberté de la presse instituée et on promet aux lycéens d'être bientôt représentés au conseil supérieur de l'éducation. C'est une évidence, s'il fait bon vivre au lycée, c'est un atout de plus pour relever le desi de la formation.

La balle est maintenant dans le camp des citoyens lycéens; seuls les droits que l'on n'exerce pas s'éteignent vite.

Pout tout savoir: « Déségué Flash » de P. Jourdan : une référence! A se pro-curer absolument. Ed. CRDP de Grenoble. - Pratique : « Aider les délégués d'élèves, une méthode de formation » 55 fi-

ches. Ed. CRDP de Grenoble.

- La FIDL (fédération indépendante et démocratique des lycéens) - asso-ciation nationale de lycéens - 28, bld Bonne Nouvelles, 75010 Paris.
 - Et bien sûr le CRDP, votre académie, les équipes éducatives et adminis-

Le développement des réseaux informatiques appelle de nouvelles compétences

BAC + 2*, démarquez-vous en 1 an par une qualification à l'organisation des réseaux télématiques et informatiques.

* DEUG, BTS, DUT : informatique, bureautique, électronique, gestion d'entreprise...

Le Centre information jeunesse de Franche-Comté recherche un objecteur de conscience pour l'incorporation de novembre-décembre 91. Prendre contact avec le CIJ de Franche-Comté, 27, rue de la République à Besançon. Tét. 81.83.20.40.

EMPLOIS

DOUBS

- ★ La Masson des jeunes et de la culture d'Audincourt recherche pour ses activités socio-éducatives plusieurs techniciens d'activités : gymnastique féminne, cours d'espagnot, loot enfants, aide sostaire, couture. Contacter la MUC. au 81.34.36.54.
- * L'enversité de Franche-Comté recrute un agent contractuel au sein du service informatique de gestion. Mission suivi et exploitation de programmes en COBOL, aide aux utilisateurs de micromformatique, pour l'élaboration de programmes DBASE III

Profit: 0.U.T. ou B.T.S. informatique minimum. Rémunération: 6.200 F mensuel net.

Candidatures : Mme Elisabeth Flenet, présidence de l'université de Franche-Coméé. 30, avenue de l'Observataire, 25030 Besançon cedex.

★ La M.J.C. de Besançon-Loutelet (25) embouche pour une durée d'un ar à partir du 1er décembre 91. Un animateur à dominante sportive volle, 1er ou 2e degré, SR ayant son permis transport en commun. son BAFD et des acquis en ski. Définition de poste direction de l'école de volle (Malbusson), accuel de groupes, réalisation de programme, travail en équipes.

Rémunération: convention collective du socioquilurel, possibilité de logement et de nourriture.

Candidature: M.J.C. de Besançon-Louteiet, J.-C. Grandjoan, 25370 Touillon-Louteiet.

HAUTE-SAONE

★ Le groupe AGF, développant ses activités dans les secteurs du crédit et de la gestion du patrimpine, recherche des collaberateurs ayant un tempérament commercial qui seront en reterion evec la clientéle de leur secteur, ainsi qu'avec des notaires et des consellers juridiques et fiscaux. Rémunération motivante, hise + commissions. Formation assurée (rémunérie).

Envoyer C.V. et photo a AGF Vie, BP 248, 70005 Vesoul

JOBS

Animation

- Organisateur national de certres de vacances recherche pour des séjours sur toute la France des directeurs et animateurs (sart, ski, moroski). Profit, BAFO, BAFA avec spécialisation ou moniteur tedénal en ski alpin. Dates sur les treis zones de vacances de tévrier. Durée: 2, 3 ou 4 semaines. Réf. J0622.
- ★ Pour le mont Saxonnet (Haute Savoie) animateur(trice) BAFA avec qualification skil, pour encadrement en classes de neige. Rémunération : 200/J brut. Ref. J0507.
- Pour Fuans (25), le ranch La Reculotte recherche un animateur(trice) BAFA ou en formation, ayant une qualification en équitation (2e dagré) ou un bon niveau. A partir de janvier, pour une durée à déferminer. Hébergement our place possible.

Contact: tél. 81.43.53.07 ou 81.43.55.55.

COMMUNIQUEZ VOTRE OFFRE DE JOBS AU 81.83.20.40

Baby-Sitting séjours au pair

* Pour Vesoul, famille sherche jeune fille au peir de langue anglaise de préférence, majeure, pour s'occuper de froie enfants scolanses et un bébé. Des maintenant pour l'année sociaire. Trajet Besançon-Vesoul en bus possible.

Contactez: Mme Begoc, 35, avenue A.Briand, 70000 Vesosi. Tol. 84.75,22.49, aux heures des re-

Vous cherchez une personne pour garder vos enfants en votre absence

ie service Jobs-Stages du CIJ peut vous aider. Tél.81.83.20.40

Divers

- ★ Centre de vasances du mont Saxonnet, recherche: • un agent de collectivité. Réf. J0683
- Un(e) assistant(e) sanitaire (diplômé(e) BNS).
 Réf. J0682. Pour la saison 91-92.
- Pour Besançon et ses environs, recherche jeunes majours pour la rente de hijoux (plaqué or, argent) sans porte-à-porte, commissions et pourcentage des ventes. Réf. 30680.
- * Association sportive réclierche des personnes pour l'arbitrage de football américain, sur Besancon et Lyon pendant toute l'arinée (formation et déplacement pris en charge par le club).

placement pris en charge par le club).

Rémunération 200 à 300 F par match. Ref. J.0681.

- ★ Sur Besarçon et ses envirors, recherche des jeunes disponibles, dynamiques et sérieux pour la vente et la diffusion de partures et cosnétiques. Per dant l'armée 91-92. Commission. Rét. J0670.
- Pour Châtelblanc (25), hôtel restaurant rocherche une jeune fille bilingue (anglas ou allemand) pour le service, l'accueil. Nourne et logée, pour une durée à convenir. Contact: M. Jacquier, Le Castel Blanc Tel. 81.69.24.56.

Une offre de job vous intéresse

Passez au CIJ remplir une fiche de candidature ou y déposer lettre ou CV ou envoyez votre candidature avec mention de la référence choisie au CIJ qui transmettra.

Topo-ClJ Annonces, 27, rue de la République, 25000 Besancon.

NB: aucunes coordonnées ne sont transmises par téléphone ou par courrier.

36.15 IJ

D'autres offres sur Minitel

Toutes les offres de jobs, de logements, d'auto-stop sont insérées dès réception dans notre service 36.15 IJ. Consultez-le régulièrement!

FVA

WAE-

Se former tout en travaillant

Saviez-vous qu'il existe des contrats de travail vous permettant d'acquérir ou de renforcer une véritable qualification professionnelle?

Près de 200.000 jeunes de 16 à 25 ans en ont bénéficié en 1990. Les organisations patronales estiment que 300.000 contrats seront signés en 1992. Vous voulez en savoir davantage?

Alors faisons mieux connaissance avec ces contrats en alternance.

Vous avez entre 16 et 25 ans

Vous n'avez pas de diplôme ou un diplôme intérieur au niveau requis pour l'emploi proposé.

- Un contrat de travail de 6 mois à 2 ans.
- Une formation professionnelle, en organisme de formation, d'une durée égale au moins au quart de la durée du contrat.
- Une rémunération payée par votre employeur pouvant s'élever jusqu'à 75% du SMIC (parlois davantage).

Vous avez entre 16 et 25 ans

Vous avez un diplôme mais besoin d'une formation complémentaire pour être opérationnel dans le poste proposé.

Le contrat d'adaptation vous offre:

- Un confrat de travail de 6 à 12 mois (ou à durée indéterminée).
- Une formation d'une durée de 200 heures.
- Une rémunération versée par votre employeur au moins égale au SMIC (4.524 F nets mensuels).

Mais direz-vous, un contrat c'est bien mais après que vais-je faire ? D'après les dernières études :

Plus de la moitié des bénéficiaires de ces mesures ont ensuite un contrat définifit 100 % auront acquis une expérience professionnelle enrichie d'une formation officiellement reconnue.

Pour en savoir davantage: contactez votre agence locale ANPE.

THE STORES

Nous vous offrons des stages gratuits et rémunérés de :

association nationale

pour la formation Professionnelle des adultes

CHOISIR UN METIER.

SE PERFECTIONNER,

CHANGER D'ACTIVITE,

ACQUERIR UNE QUALIFICATION

Micronecasicien: Besançon Mécasicien-eutilleur: Besançon Installateur thermique et sanitaire: Besançon-Befort Charpentier bois: Lons-le-Saunier

Couvreur-zingueur: Lons-le-Saumer Metteur au point essence Diesel: Vesoul Chef d'équipe réparation auto: Vesoul

Technicien maintanance en automatisme: Monthéliard Technicien maintanance en micro-système informatique: Belfort Technicies méthods et préparation mécanique: Belfort

Technicies sapérieur maintanance automatismes industriels: Montbélard

Inscription et renseignements au : 81.52.14.90

LA QUALIFICATION POUR L'EMPLOI : UN EXPERT S'ENGAGE

AUTO-STOP SERVICE

- ★ Besançon-Grenoble : 3 places Départ le vendredi. vers 18 h 15. Retour le dimanche soir. Tous les quinze jours. Réf. 00074.
- ★ Besançon-Grenoble: 3 places, Via Lons-le-Saunier, Boure, Départ le vendredi vers 16 h. Retour le dimenche soir. Réf. 00076.
- * Besançon-Champagnole: 3 places. Départ le vendredi entre 18 h et 19 h. Retour le lundi vars 7 h.
- ★ Besançon-Saint-Claude: 3 places. Départ le lundi vers 6 h 30 (Avanna). Retour le vendredi 17 h ou 18 h. Rét. 00085.
- ★ Besançon-Metz: 3 piaces. Via Vescul, Luxeuil, Nancy. Départ le dimanche soir. Retour le vendredi soir. Certains week-ends. Réf. 00118.

Une offre de trajet vous intérassa:

Précisez la référence de l'offre, déclinez votre identité et le numéro de téléphone de l'offreur vous sera communi-

Auto-stop Service: CU, 27, rue de la République, 25000 Besançon, Tél. 81.83.20.40, 36.15 U.

Un petit problème de transport... ? Une place dans votre véhicule ?...

N'oubliez pas: le service régional auto-stop du CIJ Franche-Comté est à votre disposition et entièrement gratuit. Tél. 81.83.20.40 (Auto-stop).

* Besançon-Paris: 3 places. Départ dimanche agrès-midi. Retour le vendred soir, Ret. 00120.

CHAMBRES MEUBLEES A BESANÇON

Extrait des disponibilités au 3 septembre 1991,

QUARTIER PALENTE

★ Dans maison, entrée propriétaire, 10 m2, 1 étage, selle de bains en commun à deux chambres, possibiâté réchaud, disponible uniquement pour le mois de décembre. Loyer : 850 F TCC/mois. Desponible le 1er décembre 1991. Locatoire souhaité : indifférent, Rét.

QUARTIER SAINT-CLAUBE

★ Dans immeuble, entrée propriétaire, dans un séjour, accès salle de bains et cuisine, chauffage au gaz, aus 2 et 4 proches. Loyer: 900 F TCC/mois. Caution: un mois de loyer. Disponible de 1er octobre 1991. Locataire souhaitée: étudiante région.

QUARTIER LES QUATRE VEHTS

* Dans immeuble entré propriétaire, 7e étage, accès salle de bains et cuisine, chauffage central. Loyer 950 F TTC mois, caution : un mos de loyer, dispomble le 09.10.91

Locataire souhaite : étudiant(e) région. Réf. C778

Une de ces chambres vous conviendrait?

Venez au CLI rencontrer le responsable du service logement (de 14 h à 16 h 30 du lundi au vendredi).

NB - Aucune coordonnée n'est transmise par téléphone ou par courrier.

BD KENNEDY Tél 81 54 25 25

PROPRIÉTAIRES de chambres meublées

LE SERVICE LOGEMENT **DES JEUNES**

vous offre gratuitement la possibilité de trouver le locataire souhaité

TÉL. 81.83.20.40

BILAN DE LA RENTREE

Offres: 260 Locations: 257

LE PLUS GRAND CHOIX DE LA REGION

99 % DE NOS PROPRIETAIRES SATISFAITS





SIAB PEUGEOT BESANÇON

Boulevard Kennedy Tél. 81.80.50.44

> et son réseau d'agents

votre concessionnaire PEUGEOT TALBOT



L'or assurance insistance peur 70.F1 lule est comprise dans la carte jennes. En venue au CD:

Les nouveaux conducteurs

Les jeunes gens de 16 à 18 ans, pratiquant l'ap-prentissage anticipé de la conduite peuvent, s'ils le désirent, devenir l'espace d'une semaine (celle des vacances d'automne), les ambassadeurs de cette pratique sur les routes de France.

Pour participer, il faut bien évidemment répondre aux critères d'âge et former une équipe com-posée d'un autre candidat bénéticiaire de l'A.A.C et d'un accompagnateur. Le parcours reliera les départements et les villes de 19 académies. Parmi les étapes, Vesoul le 1er novembre.

Les frais d'inscription étant élevés, il vous fau-dra trouver un ou des sponsors acceptant de parrainer votre équipage.

Conditions d'inscriptions: Centre de culture de l'automobile et de la route, BP 149, 91249 Saint-Michel, Tél. 16 (1) 69.04.91.14.

Rock'n roll Carcas... sonne!

Musiciens français et allemands non professionnels ont rendez-vous du 26 octobre au 2 novembre à Carcassonne pour accorder ensemble, mal-gré la barrière de la langue, leurs « violons ». Travail autour divers instruments de musique, autour de la voix mais aussi «mega» concert final, c'est le «cocktail» prèvu!

Cout du stage: 950 F nourn logé...

Les frais de voyage seront remboursés selon les directives de l'Office franco-allemand pour la jeu-

Inscriptions: Roudel, 11250 Ladern, tel.

Festival des jeunes créateurs

Pour sa quatrième édition, le Transfac de Tignes 1991 se confirme comme un Festival de découverte de jeunes éréateurs, sélectionnés par leurs ainés.

Une cinquantaine de jeunes créateurs, tous domaines de création confondus, ont donc rendez-vous du 14 au 21 décembre à Tignes.

Parmi eux, sept recevront le trophée du jeune créateur leur offrant la possibilité d'être primes, médiatisés et diffuses

Pour participer, le créateur candidat devra être âgé de 30 ans au plus et adres-ser sa candidature avant le 30 octobre.

A chaque section correspondent des conditions. Pour plus d'infos: CIJ, 27, rue de la République, 25000 Besançon ou Transfac de Tignes, 28, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris.



Une station de renom pour l'accueil de jeunes tulcuts

Centre Information Jeunesse

27, rue de la République 25000 BESANÇON - Tel. 81.83.20.40

Du côté de

Objectif Europe

Le 26 juin 1991, le Conseil des ministres de la Jeunesse dans les divers Etats membres a donné son accord pour que soit lancée la seconde phase du programme jeunesse pour l'Europe.

L'objectif choisi pour cette deuxième phase est de promouvoir et accroître les échanges de jeunes dans toute la Communauté européenne. Non pas 82.000 (nombre de jeunes ayant bénéficié de ce pro-gramme « jeunesse pour l'Europe » au cours des trois dernières années) mais près de 140.000 jeunes sont ainsi espérés avec une volonté d'intégrer les jeunes défavorisés que cela soit pour des raisons socio-économiques, géographiques ou personnelles.

Concretement

Ce programme accorde une aide directe aux projets de jeunes de 15 à 25 ans qui ont pour but l'é-change et la mobilité dans les pays de la C.E.E. Cette aide ne pourra toutefois dépasser 50 % du coût total du projet.

Contactez la direction régionale Jeunesse et Sports, 27, rue Sancey, 25044 Besançon cedex. Tél. 81.51.50.25, poste 429, avant le 1er novembre (pour un projet ayant lieu entre le 1er janvier et 31 mars 1992) avant le 1er février 1992 (pour un projet se déroulant entre le 1er avril et 31 août 1992).

« Musées en tête!»

Les directives de Jack Lang ont donné lieu à l'organisation de diverses manifestations au sein des musées francs-comiois pendant le mois d'octobre. Certains vous ouvrent gratuitement leurs portes, d'autres mettent à votre disposition de nombreux "outils" pour une meilleure appréhen-son du monde de l'art.

Doubs

Musée de la Résistance de Besançon:

- Projection permanente du film «Le Dernier Mot» réalisé par Geneviève Joutard et qui retrace les itinéraires des resistants francs-comtons.



- Présentation des dernières acquisitions : presse et tracts clandestins du Front National.

 Les 26 et 27 octobre: «Apportez un objet de mémoire un musée et racontez en l'histoire» est le thème de l'animation proposée.

• Musée des beaux-arts de Besançon:

Entrée gratuite en octobre.

Expositions: «Jean Lasne» ocuvre sur papier (1911-1940) jusqu'au 2 décembre ; « Un Paradis bisontin », nouvelle présentation permanente des sculptures médievales; «Charles Walch», ocuvres graphiques de la collection Besson jusqu'au 18 novembre; «Le Regard au musée », expo presentant le travail d'animation au musée.

Animation: conférences, visites commentées des expospar Mathieu Pinette, conservateur.

Musée du château de Montbéliard :

- Entrée gratuite pour l'expo de Hans Hartung «oeuvres extrêmes » jusqu'au 27 octobre.

Animation mercredi 23 octobre, accaeil de classes na-

Musée Beurnier de Montbéliard

Entrée gratuite les samedis et dimanches d'octobre, de 14 h à 17 h, pour tout public et les jeudis et vendredis, de 9 h à 11 h et de 13 h 30 à 16 h, pour les scolaires.

Musée Courbet d'Ornans

Exposition «Les payrages des vallées de la Loue, du Lison et de la Brême».

- Timbres et cachets présentant la vie de Courbet.

Musée municipal de Pontartier:

Exposition «Les peintres de l'ateller de Port toyal et l'absinthe » jusqu'au 6 janvier 1992.

« Un peintre, un livre», tableaux de peintres comtois et livres bibliographiques qui leur sont consacres. Jusqu'au 3 novembre.

- Lecture d'un texte par Roland Bouheret le 19 ou 20 oc-

 Musée des beaux-arts de Lons-le-Saunier: - Exposition d'estampes contemporaines.

 Musée d'archéologie de Lons-le-Saunier
 Exposition « préhistoire dans le Jara » jusqu'au 18 novembre.

- Animations avec les scolaires.

Projection du film «Les Sagnies d'Arlay». Séance de confrontation de techniques expérimentales de taille de sagaies magdaléniennes...

 Musée du jouet de Moirans:
 Vendredi 25 octobre, de 10 h à 12 h, les industriels du jouet du massif jurassien présentent leurs fabrications an-

- Samedi après-midi: fabrication de casse-tête en bois par un artisan jurassien.

Samedi 26 en soirée : projection de films sur le jouet. - Entrée gratuite les 25 et 26 octobre pour toute personne apportant un jouet uncien.

Haute-Saone

Musée Georges-Garret de Vesoul;

 Exposition « campagnes et monastères mérovingieus » jusqu'au 8 décembre.

Expositions dessiers à partir de 8 oeuvres.

Découverte des collections archéologiques à l'aide d'un parcours enquête mis à la disposition des 8-15 ans.

Musée départemental de folklore de Champlitte: - Exposition de gravures de mode de 1810 à 1880

Territoire de Belfort

Musée Japy de Beaucourt;

- Inauguration de nouvelles réserves et présentation des

- Exposition autour d'objets religieux protestants et catholiques.